

	<b>Annexe</b>	<b>325</b>
	Glossaire	326
	NUTS (nomenclature des unités territoriales statistiques)	351
NACE (nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne)		355
	CTCI (classification type pour le commerce international)	356
	Symboles statistiques, abréviations et acronymes	357
	Droits d'auteur des photographies	361
	Index thématique	362
	Sélection d'autres ouvrages d'Eurostat	370

# A

## Abonnements (téléphonie mobile)

Abonnements aux systèmes publics de télécommunications mobiles faisant appel à la technologie cellulaire. Les cartes prépayées actives sont considérées comme des abonnements. Une même personne peut avoir plusieurs abonnements.

## Accidents du travail graves

Nombre d'accidents du travail ayant entraîné plus de 3 jours d'arrêt de travail. Un accident du travail est un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique. Sont inclus les accidents durant le travail de la victime hors de l'enceinte de son entreprise, même causés par des tiers, et les empoisonnements aigus. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

## Accidents du travail mortels

Événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique ainsi que le décès de la victime dans un délai d'un an à compter de l'accident. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

## Accord bilatéral entre l'UE et la Suisse

L'accord bilatéral de coopération statistique entre l'UE et la Suisse est entré en vigueur le 1er janvier 2007. Il permet à la Suisse d'accéder aux données paneuropéennes pour les pays appartenant à l'Espace économique européen et garantit la comparabilité des statistiques. Les quatre États membres de l'AELE sont par conséquent membres du Système statistique européen (SSE).

## Accroissement naturel de la population

Naissances moins les décès.

## Administration centrale

Ensemble des services administratifs de l'État et des autres services centraux dont les responsabilités s'étendent à la totalité du territoire économique, à l'exception des administrations de sécurité sociale.

## Administrations de sécurité sociale

Unités institutionnelles centrales, fédérées et locales dont l'activité principale consiste à fournir des prestations sociales et qui répondent aux deux critères suivants:

- certains groupes de la population sont tenus de participer au régime ou de verser des cotisations en vertu des dispositions légales ou réglementaires (hormis celles concernant les fonctionnaires);
- indépendamment de leur rôle d'organisme de tutelle ou en tant qu'employeur, les administrations publiques sont responsables de la gestion de ces unités pour ce qui concerne la fixation ou l'approbation des cotisations et des prestations.

## Administrations d'États fédérés

Unités institutionnelles distinctes exerçant certaines fonctions d'administration à un niveau inférieur à celui de l'administration centrale et supérieur à celui des unités institutionnelles publiques locales, à l'exception des administrations de sécurité sociale.

## Administrations locales

Administrations publiques dont la compétence s'étend seulement sur une subdivision locale du territoire économique, à l'exception des administrations locales de sécurité sociale.

## Administrations publiques

Le secteur des administrations publiques comprend toutes les unités institutionnelles dont la production est destinée à la consommation individuelle et collective et qui sont essentiellement financées par des contributions obligatoires versées par des unités appartenant aux autres secteurs et/ou toutes les unités institutionnelles dont l'activité principale est la redistribution du revenu et de la richesse nationale. Le secteur des administrations publiques est subdivisé en quatre sous-secteurs: administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale.

## AELE

L'Association européenne de libre-échange (AELE) est une organisation intergouvernementale créée en 1960 par sept pays européens. Depuis 1995, ses États membres sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Cette association est chargée de gérer la franchise douanière entre les différents États membres, la participation de l'AELE à l'Espace économique européen (EEE), qui comprend l'Union européenne (UE), et le réseau mondial d'accords de libre-échange de l'AELE.

## Agriculture biologique

Au niveau de l'UE, l'agriculture n'est considérée comme biologique que si elle satisfait aux dispositions du règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil. L'agriculture biologique implique des systèmes holistiques de gestion de la production pour les cultures et l'élevage, préconisant des pratiques de gestion qui évitent de recourir à des facteurs de production extérieurs. Pour ce faire, elle utilise autant que possible des méthodes culturales biologiques et mécaniques de préférence aux engrais et pesticides.

## ALENA (Accord de libre-échange nord-américain)

CA: Canada; MX: Mexique; US: États-Unis.

## Aquaculture

Élevage d'organismes aquatiques, notamment les poissons, les mollusques, les crustacés et les plantes aquatiques. Cette activité suppose une certaine forme d'intervention dans le processus d'augmentation de la production, par exemple la mise en charge régulière, l'alimentation et la protection contre les prédateurs. Elle implique aussi la propriété individuelle ou collective du stock en élevage ou des droits résultant de dispositions contractuelles en ce qui le concerne.

## ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est)

BN: Brunéi Darussalam; ID: Indonésie; KH: Cambodge; LA: Laos, République démocratique populaire du; MM: Myanmar; MY: Malaisie; PH: Philippines; SG: Singapour; TH: Thaïlande; VN: Vietnam.

### Années de vie en bonne santé (AVBS)

L'indicateur «*Années de vie en bonne santé*» (AVBS) mesure le nombre d'années qu'une personne d'un âge donné peut encore espérer vivre en bonne santé. La «bonne santé» est définie comme l'absence de limitations fonctionnelles/d'incapacité. Aussi, cet indicateur est-il également appelé «*espérance de vie sans incapacité*» (EVS).

### Appel local

Appel passé sur les réseaux locaux.

### Appel longue distance

Appel passé d'un réseau local à un autre.

### Approvisionnement public en eau

Eau fournie par des unités économiques engagées dans la collecte, la purification et la distribution de l'eau (y compris le dessalage de l'eau de mer pour produire de l'eau comme principal produit d'intérêt et excluant l'utilisation du système dans un but agricole ainsi que le traitement des eaux usées uniquement pour prévenir la pollution). Cela correspond à la division 41 de la NACE.

### ASE

La mission de l'Agence spatiale européenne est de façonner les activités de développement des capacités spatiales européennes et à faire en sorte que les citoyens européens continuent à bénéficier des investissements réalisés dans le domaine spatial. L'ASE compte 17 États membres. En coordonnant les ressources financières et intellectuelles de ses membres, elle peut entreprendre des programmes et des activités qui vont largement au-delà de ce que pourrait réaliser chacun de ces pays à titre individuel.

### Autoroute

Route, spécialement conçue et construite pour la circulation automobile, qui ne dessert pas les propriétés riveraines et qui:

- sauf en des points singuliers ou à titre temporaire, comporte, pour les deux sens de circulation, des chaussées distinctes séparées l'une de l'autre par une bande de terrain non destinée à la circulation ou, exceptionnellement, par d'autres moyens;
- ne croise à niveau ni route, ni voie de chemin de fer ou de tramway, ni chemin pour la circulation de piétons;
- est spécialement signalée comme étant une autoroute et est réservée à certaines catégories de véhicules routiers automobiles.

Les voies d'entrée et de sortie des autoroutes sont incluses, quel que soit l'emplacement de la signalisation. Les autoroutes urbaines sont également incluses.

## B

### Balance des paiements

La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. La balance des transactions courantes couvre les transactions internationales de biens, services, revenus et transferts courants. Le compte d'opérations financières enregistre les transactions relatives aux créances sur le reste du monde et aux engagements envers le reste du monde. Le compte de capital couvre les transferts de capitaux internationaux (par exemple les remises de dettes) et l'acquisition ou la cession d'actifs non produits et non financiers (comme les brevets). Dans le compte des transactions courantes, le solde global est égal à la différence entre les exportations (crédits) et les importations (débits). La balance est excédentaire lorsque les exportations sont supérieures aux importations. Hormis les comptes de biens et les transferts courants (voir définition ci-dessous), le compte des transactions courantes de la balance des paiements comprend les éléments suivants:

- **Services de communication** — dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre deux catégories principales de communications internationales entre résidents et non-résidents: les services de télécommunications et les services postaux et de courrier.
- **Services informatiques et d'information** — dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les transactions de données informatiques et d'informations écrites entre résidents et non-résidents.
- **Service de bâtiment et travaux publics** — dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les travaux de construction et d'installation effectués pour des non-résidents par des entreprises résidentes de l'économie déclarante ou effectués pour des résidents de l'économie déclarante par des entreprises non résidentes. Les biens importés par les entreprises résidentes ou acquis par les entreprises non résidentes pour la réalisation des travaux sont inclus dans la valeur de ces services plutôt que dans celles des biens.
- **Services financiers** — dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les services d'intermédiation financière et les services financiers auxiliaires entre résidents et non-résidents.
- **Services fournis ou reçus par les administrations publiques, non compris ailleurs** — dans le cadre de la balance des paiements, ce poste constitue une catégorie résiduelle couvrant tous les services fournis ou reçus par le secteur public ou les organisations internationales ou régionales et ne figurant dans aucun des autres sous-postes de services (comme les ambassades et les unités militaires).
- **Revenus** — dans le cadre de la balance des paiements, les revenus se subdivisent en deux rubriques: la rémunération des salariés, qui couvre les traitements, les salaires et autres émoluments, en espèces ou en nature, versés à des individus en paiement du travail effectué pour le compte d'unités économiques dont le lieu de résidence est différent du leur; les revenus des investissements qui couvrent les revenus qu'une entité résidente tire de la détention d'avoirs financiers extérieurs et les revenus que les non-résidents

tirent de leurs avoirs financiers investis dans l'économie déclarante. Sont inclus les intérêts et dividendes des investissements directs, de portefeuille et autres investissements.

- **Services d'assurance** — dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre la fourniture de divers types d'assurances à des non-résidents par des compagnies d'assurance résidentes et vice versa.
- **Autres services fournis aux entreprises** — dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les services de commercialisation, les services de location-vente opérationnels et différents services à caractère commercial, professionnel et technique.
- **Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs** — dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les services audiovisuels et connexes, ainsi que les autres services culturels fournis par des résidents à des non-résidents et vice versa.
- **Redevances et droits de licence** - dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les flux de paiements et de recettes entre résidents et non-résidents qui sont liés à l'utilisation légale d'actifs incorporels non financiers non produits et de droits de propriété et à l'exploitation, dans le cadre d'accords de licence, des œuvres originales ou des prototypes créés.
- **Transport** — dans le cadre de la balance des paiements, ce poste couvre les services fournis par tous les modes de transport — maritime, aérien et autres (qui comprend le transport spatial, ferroviaire, routier, par voie navigable intérieure et par conduite) — fournis par les résidents d'une économie à ceux d'une autre économie. Les différents types de services offerts comprennent le transport de passagers, le transport de marchandises et d'autres services auxiliaires et annexes (tels que le stockage et l'entreposage).
- **Tourisme et voyages** — au débit figurent les dépenses effectuées par les résidents vivant à l'étranger pendant moins d'un an. Au crédit figurent les dépenses de même type effectuées par les voyageurs étrangers sur le territoire national. Ce poste comporte deux catégories principales: les voyages d'affaires et les voyages personnels (par exemple ceux consacrés aux loisirs, aux études ou aux soins de santé). Il convient de noter que les coûts de transport international du voyageur vers une destination sont enregistrés sous la rubrique transports, mais que tous les mouvements au sein d'un pays, y compris les croisières, sont enregistrés sous la rubrique voyages.

### Biocarburants

Les biocarburants liquides comprennent les bioessences et les biodiesels.

- **Bioessences**: cette catégorie comprend le bioéthanol (éthanol produit à partir de biomasse et/ou la fraction biodégradable des déchets), le biométhanol (méthanol produit à partir de biomasse et/ou la fraction biodégradable des déchets), le bioETBE (éthyle-tertio-butyle-éther produit à partir du bioéthanol: le pourcentage en volume de biocarburant dans le bioETBE est de 47 %) et le bioMTBE (méthyle-tertio-butyle-éther produit à partir du biométhanol: le pourcentage en volume de biocarburant dans le bioMTBE est de 36 %).

- **Biodiesels**: cette catégorie comprend le biodiesel (un ester méthylique de qualité diesel produit à partir d'huile végétale ou animale), le biodiméthyléther (diméthyléther produit à partir de biomasse), le biocarburant filière Fischer-Tropsch (diesel de synthèse Fischer-Tropsch produit à partir de biomasse), les bio-huiles pressées à froid (huiles produites à partir d'oléagineux par un procédé exclusivement mécanique) et tous les autres biocarburants liquides qui sont ajoutés, mélangés ou utilisés directement comme carburant diesel pour les transports.

### Biomasse et déchets

La biomasse et les déchets recouvrent les matières organiques non fossiles d'origine biologique pouvant être utilisées pour la production de chaleur ou d'électricité. Sont compris ici le bois et les déchets de bois, le biogaz, les déchets urbains solides et les biocarburants. Les déchets industriels renouvelables sont à déclarer sous les diverses catégories mentionnées. La partie non renouvelable des déchets industriels est prise en compte non pas ici, mais comme déchets industriels.

### Biotechnologies (brevets)

L'OCDE définit les biotechnologies comme «*l'application de la science et de la technologie à des organismes vivants, de même qu'à ses composantes, produits et modélisations, pour modifier des matériaux vivants ou non-vivants aux fins de la production de connaissances, de biens et de services*». Le choix des sous-catégories de la IPC (classification internationale des brevets) utilisées pour ce secteur s'appuie sur la définition de l'OCDE.

### Bovins

Animaux domestiques de l'espèce *Bos taurus*, *Bubalus bubalus* et *Beefalo*. Une distinction peut être établie en fonction de l'âge (moins d'un an, entre un et deux ans, et plus de deux ans). Une distinction supplémentaire peut être faite entre bovins mâles et femelles. Les femelles âgées de deux ans et plus sont réparties entre génisses (n'ayant pas encore vêlé) et vaches, pour lesquelles on distingue les vaches laitières et les autres.

### Brevets

Les brevets d'invention ne sont que l'un des nombreux droits de propriété intellectuelle, que l'on peut répartir en deux grandes catégories:

- la propriété industrielle, essentiellement dans les inventions techniques, les marques déposées et les dessins industriels;
- les droits d'auteur, principalement dans les œuvres littéraires, musicales, artistiques, photographiques et audiovisuelles, y compris certains logiciels.

Les brevets sont délivrés par des autorités compétentes aux inventeurs afin qu'ils utilisent et exploitent leurs inventions pendant une durée limitée. Ils sont délivrés à des entreprises, des particuliers ou d'autres entités à condition que leur invention soit nouvelle, non évidente et d'application industrielle. En tant que moyens de protection des inventions, les brevets peuvent être considérés comme des indicateurs d'invention. Avant qu'une invention ne se transforme en innovation, d'autres démarches de type entrepreneurial sont nécessaires pour sa mise au point, sa fabrication et sa commercialisation.

### Brevets de haute technologie

Les brevets de haute technologie sont comptés selon les critères établis par le rapport statistique trilatéral où les domaines techniques suivants sont définis comme étant de haute technologie par la Classification internationale des brevets (CIB): équipement informatique et équipement de bureau automatisé, micro-organismes et génie génétique, aviation, technologie des communications, semi-conducteurs et lasers.

## C

### Catégories de défoliation

Catégories de défoliation évaluée de visu, établies par le Programme international concerté (Forêts PIC) de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Les catégories de défoliation vont de 0 à 4.

Catégorie	Perte d'aiguilles/ de feuilles	Degré de défoliation
0	0 jusqu'à 10 %	aucun
1	> 10 à 25 %	léger (état d'alerte)
2	> 25 à 60 %	modéré
3	> 60 à < 100 %	grave
4	100 %	arbres morts

### Captures

Captures de produits de la pêche (poissons, mollusques, crustacés et autres animaux aquatiques, résidus et plantes aquatiques), quel qu'en soit l'usage (commercial, industriel, sportif ou de subsistance) par tous les types et catégories d'unités de pêche (pêcheurs, bateaux, engins, etc.) opérant aussi bien en eaux douces et saumâtres à l'intérieur des terres qu'en zones de pêche côtière, extracôtière et hauturière. La production de l'aquaculture n'est pas prise en compte. Les captures sont normalement exprimées en équivalent-poids vif et obtenues par application de coefficients de conversion au poids débarqué ou au poids du produit. En tant que telles, les statistiques sur les captures excluent les quantités qui sont capturées mais qui, pour diverses raisons, ne sont pas débarquées.

### Causes de décès

Les données relatives aux décès s'appuient sur la cause initiale de décès. Les causes de décès sont définies par référence à la classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé. Bien que les définitions soient harmonisées, les statistiques peuvent ne pas être entièrement comparables, dans la mesure où les classifications peuvent différer lorsque la cause du décès est multiple ou difficile à évaluer ou en raison de procédure de notification différentes.

### Céréales

Les céréales comprennent le blé, le seigle, le méteil, l'orge, l'avoine, le maïs, le sorgho et d'autres variétés. On notera que le riz n'est pas considéré comme une céréale, bien que certaines statistiques portent sur les «*céréales, riz compris*».

### Chemin de fer

Voie de communication par rail destinée exclusivement à l'usage de véhicules ferroviaires.

### Chercheurs

Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion des projets concernés.

### Chiffre d'affaires (SSE)

Le chiffre d'affaires comprend les montants facturés par l'unité d'observation au cours de la période de référence, correspondant aux ventes sur le marché de biens et services fournis à des tiers. Le chiffre d'affaires comprend tous les impôts et taxes appliqués aux biens ou services facturés par l'unité, à l'exception de la TVA facturée par cette dernière à ses clients et des autres impôts déductibles assimilés et directement liés au chiffre d'affaires. Il comprend également toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) répercutées sur le client, même si celles-ci figurent séparément sur la facture. Les réductions de prix, les rabais et les remises, ainsi que la valeur des emballages retournés doivent être déduits. Le chiffre d'affaires exclut les recettes classées comme autres produits d'exploitation, produits financiers et produits exceptionnels dans les comptes de la société. De même, il exclut les subventions d'exploitation versées par les pouvoirs publics ou les institutions de l'Union européenne.

### Chômage de longue durée

Les chômeurs de longue durée sont des personnes sans emploi depuis un an ou plus. Sont définies comme chômeurs les personnes entre 15 et 74 ans (entre 16 et 74 ans en Espagne, au Royaume-Uni, en Islande et en Norvège) qui étaient sans travail au cours de la semaine de référence, qui étaient disponibles pour travailler et qui avaient recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou en avaient trouvé un qu'elles allaient commencer à occuper dans les trois mois suivants. La durée du chômage est définie comme la durée de recherche d'un emploi ou le temps écoulé depuis la perte du dernier emploi (si cette période est plus courte que la durée de recherche d'un emploi). Cette définition est conforme aux recommandations de l'Organisation internationale du travail.

### Chômeur

Sont définies comme chômeurs les personnes entre 15 et 74 ans (entre 16 et 74 ans en Espagne, au Royaume-Uni, en Islande et en Norvège) qui étaient sans travail au cours de la semaine de référence, qui étaient disponibles pour travailler et qui avaient recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou en avaient trouvé un qu'elles allaient commencer à occuper dans les trois mois suivants. Cette définition est conforme aux recommandations de l'Organisation internationale du travail.

### CITE

La classification internationale type de l'éducation (CITE) est un instrument de classement permettant d'élaborer des statistiques sur l'éducation au niveau international. Elle couvre deux variables de classification croisée: les niveaux d'éducation et les domaines d'étude avec les dimensions complémentaires de l'orientation générale/professionnelle/préprofessionnelle et de la

destination vers des études/le marché du travail. La version actuelle, la CITE 97, a été mise en œuvre pour la première fois dans les pays de l'Union européenne afin de collecter les données de l'année scolaire 1997/98. Les changements dans la CITE ont altéré la comparabilité des séries chronologiques, en particulier en ce qui concerne le niveau 3 (deuxième cycle de l'enseignement secondaire) et le niveau 5 (premier cycle de l'enseignement supérieur). La CITE 97 a introduit un nouveau niveau, le niveau 4: enseignement postsecondaire qui n'est pas de l'enseignement supérieur (ce niveau était précédemment inclus dans les niveaux 3 et 5 de la CITE). Le niveau 6 de la CITE 97 ne se rapporte qu'au niveau du doctorat.

La classification comprend vingt-cinq domaines d'études (niveau à deux chiffres) pouvant ultérieurement être affinés en un niveau à trois chiffres. On peut distinguer les neuf grands groupes suivants (niveau à un chiffre):

- Niveau 0: programmes généraux
- Niveau 1: éducation
- Niveau 2: lettres et arts
- Niveau 3: sciences sociales, commerce et droit
- Niveau 4: sciences
- Niveau 5: ingénierie, industries de transformation et production
- Niveau 6: agriculture
- Niveau 7: santé et protection sociale
- Niveau 8: services

De façon empirique, la CITE part du principe qu'il existe plusieurs critères susceptibles d'aider à affecter les programmes d'enseignement aux niveaux d'éducation. En fonction du niveau et du type d'enseignement concerné, il est nécessaire d'établir un système de classement hiérarchique entre critères principaux et critères subsidiaires (conditions type d'admission, conditions minimales d'admission, âge minimal, qualifications du personnel, etc.). On peut distinguer les niveaux suivants:

- **Niveau 0 — Enseignement pré-primaire** — l'enseignement pré-primaire est défini comme étant la première étape de l'instruction organisée. Il est dispensé dans une école ou dans un centre extérieur à la famille et s'adresse aux enfants âgés de 3 ans au moins.
- **Niveau 1 — Enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base** — Ce niveau commence entre 4 et 7 ans, est obligatoire dans tous les pays et dure généralement de cinq à six ans.
- **Niveau 2 — Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base** — Il assure la continuité avec les programmes de base du niveau primaire, bien que les programmes aient généralement une structure davantage orientée vers les matières enseignées. La fin de ce niveau coïncide souvent avec celle de la scolarité obligatoire.
- **Niveau 3 — Deuxième cycle de l'enseignement secondaire** — Ce niveau commence normalement à la fin de la scolarité obligatoire. L'âge d'admission se situe habituellement entre 15 et 16 ans. Les élèves doivent habituellement remplir des conditions d'admission (fin de la scolarité obligatoire). L'enseignement est souvent plus spécialisé qu'au niveau 2 de la CITE. La durée du niveau 3 de la CITE varie normalement entre deux et cinq ans.

- **Niveau 4 — Enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur** — Ces programmes se situent de part et d'autre de la limite entre le deuxième cycle du secondaire et l'enseignement postsecondaire. Ils permettent d'élargir les connaissances des élèves qui ont déjà terminé un programme de niveau 3 de la CITE. Doivent être rattachés à ce niveau les programmes qui préparent à l'entrée au niveau 5 de la CITE et les programmes principalement conçus pour permettre un accès direct au marché du travail.
- **Niveau 5 — Premier cycle de l'enseignement supérieur** — L'admission à ces programmes exige normalement des étudiants qu'ils aient achevé avec succès les niveaux 3 et 4 de la CITE. Ce niveau inclut les programmes de l'enseignement supérieur à orientation universitaire (type A), qui sont en grande partie fondés sur la théorie, et les programmes de l'enseignement supérieur à orientation professionnelle (type B), qui sont généralement plus courts que les programmes du niveau A et visent l'accès au marché du travail.
- **Niveau 6 — Deuxième cycle de l'enseignement supérieur** — Ce niveau est réservé aux programmes d'enseignement supérieur conduisant à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié (doctorat).

#### Citoyens nationaux

Personnes ayant la nationalité du pays dans lequel elles résident effectivement.

#### Citoyens non nationaux

Personnes n'ayant pas la nationalité du pays dans lequel elles résident effectivement.

#### Classification par grandes catégories économiques

La classification par grandes catégories économiques (CGCE) a été conçue pour convertir les données du commerce extérieur établies selon la classification type pour le commerce international (CTCI) en catégories d'utilisation finale pertinentes dans le cadre du système de comptabilité nationale (biens d'équipement, biens intermédiaires et biens de consommation). La CGCE comprend dix-neuf catégories de base. L'allocation des rubriques de la CTCI aux catégories de la CGCE est fondée sur l'utilisation finale principale des marchandises dans chaque rubrique de base de la CTCI Rév. 3, bien qu'il soit reconnu que de nombreuses marchandises faisant l'objet d'un commerce international, telles que les voitures particulières, peuvent servir à différents usages.

#### Commerce

Commerce de gros, intermédiaires du commerce, commerce de détail et réparation de biens de consommation et de véhicules (NACE section G).

#### Commerce électronique

Une transaction électronique consiste en la vente ou l'achat de biens ou de services entre des entreprises, des ménages, des individus ou des organisations privées, effectué par le biais de réseaux informatiques. Les biens et services sont commandés sur ces réseaux, mais le paiement et la livraison finale du bien ou du service peuvent être effectués soit en ligne, soit hors ligne. Cela comprend les commandes transmises via internet ou d'autres réseaux informatiques.

### Consommation de capital fixe

Valeur, aux coûts de remplacement actuels, de la dépréciation subie par le capital fixe au cours de la période considérée (généralement une année), par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible, y compris une provision pour pertes d'actifs fixes à la suite de dommages accidentels assurables. L'obsolescence non prévue, les catastrophes naturelles et l'épuisement des ressources naturelles ne sont pas pris en compte.

### Consommation électrique brute

La production électrique brute est mesurée à la sortie des transformateurs principaux, c'est-à-dire qu'elle inclut la consommation d'électricité des installations auxiliaires et des transformateurs.

### Consommation finale d'énergie

La consommation d'énergie finale représente la quantité d'énergie fournie à la porte du consommateur final pour toutes sortes d'utilisations.

### Consommation intérieure brute d'énergie

Quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction de la consommation intérieure de l'entité géographique considérée. La consommation intérieure brute est calculée de la façon suivante: production primaire + produits de récupération + importations nettes + variations des stocks - sorties. Elle correspond à l'addition de la consommation, des pertes de distribution, des pertes de transformation et des différences statistiques.

### Consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire correspond à la valeur des biens et des services utilisés comme entrées au cours de la production, à l'exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme consommation de capital fixe. Les biens et les services peuvent être soit transformés soit entièrement consommés au cours du processus de production.

### Convergence des prix

Si le coefficient de variation des niveaux de prix comparés pour l'UE diminue ou augmente dans le temps, les niveaux des prix nationaux dans les États membres convergent ou divergent (voir «Niveaux des prix comparés»).

### Correction des jours ouvrables

La correction des jours ouvrables tient compte de la nature du calendrier d'un mois donné afin de corriger l'indice. La correction des jours ouvrables sert à prendre en compte les effets du calendrier, quelle que soit leur nature. Le nombre de jours ouvrables d'un mois donné dépend du moment de certains jours fériés (Pâques peut tomber en mars ou en avril selon les années), de la possibilité que des jours fériés coïncident avec des jours non ouvrables (le 1er mai peut tomber un dimanche), du fait qu'une année soit ou non bissextile et d'autres raisons.

### Cotisations sociales

Les cotisations sociales sont payées, à titre obligatoire ou facultatif, par les employeurs, les salariés, les travailleurs indépendants et les personnes n'occupant pas d'emploi. Les cotisations sociales payées par l'employeur au profit de ses salariés sont de deux types: effectives ou imputées.

Les versements effectifs sont des paiements à la charge des employeurs au profit de leurs salariés aux organismes assureurs (administrations de sécurité sociale et régimes privés avec constitution de réserves). Ces versements couvrent à la fois les contributions légales, conventionnelles, contractuelles et volontaires au titre de l'assurance contre les risques et besoins sociaux.

Les cotisations sociales imputées à la charge des employeurs représentent la contrepartie des prestations sociales fournies directement par les employeurs à leurs salariés, anciens salariés et autres ayants droit sans qu'il y ait, à cet effet, recours à une société d'assurance ou à un fonds de pension autonome ou constitution d'un fonds spécifique ou d'une réserve distincte.

### Coût total de la main-d'œuvre

Total des dépenses supportées par les employeurs pour employer des travailleurs. Pour les besoins de la présentation, le coût total de la main-d'œuvre peut être subdivisé en «*coût direct*» et «*coût indirect*». Le coût direct englobe les salaires et traitements bruts en espèces (rémunération directe et primes) et les salaires et traitements en nature (produits de l'entreprise, logement, voitures de fonction, chèques-restaurant, crèches, etc.). Les salaires et traitements en espèces constituent la majeure partie du coût direct.

Le coût indirect couvre les cotisations sociales effectives des employeurs (c'est-à-dire les cotisations de sécurité sociale prévues par la loi ou par une convention collective, les cotisations contractuelles et les cotisations volontaires), les cotisations sociales imputées à la charge des employeurs (principalement la rémunération garantie en cas de maladie ou de travail à temps réduit, plus l'indemnité de licenciement et l'indemnité compensatrice de préavis), le coût de la formation professionnelle, les frais de recrutement et les vêtements de travail fournis par l'employeur, les impôts payés par l'employeur (sur la base de la masse salariale ou de l'emploi), moins les subventions perçues par l'employeur (destinées à rembourser, en totalité ou en partie, le coût de la rémunération directe). Les cotisations sociales effectives des employeurs, et en particulier les cotisations de sécurité sociale prévues par la loi à la charge des employeurs, constituent la majeure partie du coût indirect.

### Coûts salariaux directs

Voir «*Coût total de la main d'œuvre*».

### Coûts salariaux indirects

Voir «*Coût total de la main d'œuvre*».

### Crédits budgétaires publics de recherche et de développement

Les crédits budgétaires publics de recherche et de développement (CBPRD) sont un moyen de mesurer le soutien financier de l'État aux activités de R & D; ils incluent toutes les dotations allouées à la R & D dans les budgets de l'administration centrale (ou fédérale). Les administrations d'États fédérés ne sont prises en compte que si leur contribution est significative, alors que les fonds des administrations locales sont exclus.

### Critères de convergence

Les critères de convergence pour l'Union monétaire européenne sont les suivants:

- **Stabilité des prix** — les États membres doivent avoir un degré de stabilité des prix durable et un taux d'inflation moyen, observé au cours d'une période d'un an avant l'examen, qui ne dépasse pas de plus de 1,5 % celui des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.
- **Situation des finances publiques** — les États membres doivent éviter de se trouver en situation de «déficit public excessif», c'est-à-dire que le déficit public prévu ou effectif ne doit pas dépasser 3 % du PIB et que la dette publique ne représente pas plus de 60 % de ce même PIB, à moins que le dépassement de la valeur de référence ne soit exceptionnel et temporaire ou que le rapport n'ait diminué de manière substantielle et constante.
- **Taux de change** — les États membres doivent avoir respecté les marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme des taux de change (MTC) sans tensions graves pendant au moins les deux dernières années avant l'examen. En particulier, les États membres ne peuvent pas, de leur propre initiative, dévaluer leur monnaie par rapport à celle d'un autre État membre.
- **Taux d'intérêt à long terme** — les États membres doivent, au cours d'une période d'un an précédant l'examen, avoir un taux d'intérêt minimal moyen à long terme qui n'excède pas de plus de 2% celui des trois États membres, au plus, présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

## D

### Déchets

Les déchets désignent les matériaux qui ne sont plus d'aucune utilité pour le producteur et qu'il élimine, ou qu'il désire ou est obligé d'éliminer. Les déchets peuvent provenir de tout type d'activité de production ou de consommation. Sont exclus les résidus directement recyclés ou réutilisés à l'endroit où ils ont été produits et les déchets directement rejetés dans l'eau ou l'air ambiant.

### Déchets industriels

Les déchets industriels recouvrent les déchets d'origine industrielle non renouvelable (solides et liquides), qui sont brûlés directement en vue de la production d'électricité et/ou de chaleur.

### Déchets municipaux

Les déchets municipaux comprennent les déchets collectés par ou pour le compte des autorités municipales et éliminés par le système de gestion des déchets. La majeure partie des déchets municipaux sont des déchets générés par les ménages, mais les déchets similaires provenant par exemple des commerces, des bureaux et des institutions publiques en font également partie. Dans certains pays, la couverture des dispositifs de collecte des déchets municipaux n'est pas complète; pour ces cas, une estimation des déchets générés dans les zones non couvertes a été ajoutée au total.

### Demande d'asile

Les demandes d'asile sont par définition des demandes nouvelles; elles n'incluent généralement que les demandes effectuées sur le territoire ou à la frontière de l'État membre.

### Demandeur d'asile

Personne dans l'attente d'une décision concernant sa demande d'obtention du statut de réfugié ou d'une autre forme de protection internationale.

### Demandeurs d'asile

Personne ayant effectué une demande de protection à l'un ou l'autre des titres suivants:

- article premier de la convention relative au statut des réfugiés du 28 juillet 1951, conformément à la modification introduite par le protocole de New York en date du 31 janvier 1967; ou
- Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Convention européenne des Droits de l'Homme ou d'autres instruments de protection appropriés.

Cette définition est censée concerner toutes les personnes sollicitant une protection à titre individuel, qu'elles en effectuent la demande à leur arrivée dans un aéroport ou à une frontière terrestre, ou une fois présentes dans le pays, et qu'elles y aient pénétré de façon légale (par exemple comme touriste) ou non.

### Densité de population

Nombre d'habitants par kilomètre carré. Pour le calcul de la densité de la population, on utilise le concept de superficie terrestre (hors eaux intérieures comme les lacs ou les fleuves) partout où il est disponible. Toutefois, dans plusieurs pays, on utilise la superficie totale, incluant la superficie des lacs et des fleuves, car c'est le seul concept pour lequel des données sont disponibles.

### Densité du bétail

L'indice de densité du bétail indique le nombre d'unités de bétail (UB) par hectare de surface agricole utile.



### Dépense totale des administrations publiques

Selon le règlement (CE) n° 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000, la dépense totale des administrations publiques comprend les catégories suivantes du SEC 95: la consommation intermédiaire, la formation brute de capital, la rémunération des salariés, les autres impôts sur la production, les subventions à payer, les revenus de la propriété, les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., les prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature, les transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par l'intermédiaire de producteurs marchands, les autres transferts courants, l'ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension, les transferts en capital à verser et les acquisitions moins les cessions d'actifs non financiers non produits.

### Dépenses de consommation finale

Les dépenses de consommation finale recouvrent les dépenses consacrées par les unités institutionnelles résidentes à l'acquisition des biens ou des services qui sont utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs des membres de la communauté.

### Dépenses de consommation des ménages

Valeur des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains. Elle recouvre les achats de biens et de services, l'autoconsommation (par exemple les produits des jardins familiaux) ainsi que les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire (= le loyer que le ménage paierait s'il était locataire).

### Dépenses de pensions

L'agrégat «pensions» comprend une partie des prestations en espèces des fonctions invalidité, vieillesse (retraite), réversion et chômage. Il se définit comme la somme des prestations sociales suivantes: pension d'invalidité, préretraite pour cause de réduction de la capacité de travail, pension de vieillesse, pension anticipée de vieillesse, pensions partielles, pension de réversion, préretraites pour motifs économiques.

### Dépenses de personnel (SSE)

Les dépenses de personnel se définissent comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié (qu'il s'agisse d'un salarié permanent ou temporaire, voire d'un travailleur à domicile) en échange du travail effectué par celui-ci au cours de la période de référence. Les dépenses de personnel comprennent aussi les taxes et cotisations de sécurité sociale des salariés retenues par l'unité, ainsi que les cotisations sociales obligatoires et facultatives de l'employeur. Les dépenses de personnel comprennent:

- les salaires et traitements,
- les charges sociales des employeurs.

### Dépenses de protection de l'environnement

Sommes consacrées à toute activité visant la protection de l'environnement. Elles comprennent à la fois les dépenses d'investissements et les dépenses courantes.

### Dépenses de protection sociale

Les dépenses de protection sociale comprennent les prestations sociales, qui sont des transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge entraînée par un certain nombre de risques ou de besoins, les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement, ainsi que les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres). Voir également «*Sespros*».

### Dépenses de soins de santé

Les dépenses de maladie/soins de santé sont définies conformément au Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (Sespros) et couvrent: les prestations en espèces qui remplacent, en partie ou en totalité, la perte de revenus occasionnée pendant une incapacité de travail temporaire due à une maladie ou un accident; les soins médicaux fournis dans le cadre de la protection sociale pour maintenir, restaurer ou améliorer la santé des personnes protégées.

### Dépenses intérieures brutes de R & D (DIRD)

Les dépenses intérieures brutes de R & D comprennent les dépenses de R & D des entreprises commerciales, de l'enseignement supérieur, de l'administration et d'entités privées à but non lucratif.

### Dépenses intra-muros de recherche et développement

Les dépenses intra-muros couvrent l'ensemble des dépenses afférentes à la R & D exécutée dans une unité statistique ou dans un secteur de l'économie, quelle que soit l'origine des fonds. Les dépenses effectuées en dehors de l'unité statistique ou du secteur, mais ayant pour but de promouvoir des travaux intra-muros de R & D (achat de fournitures pour la R & D, par exemple) sont incluses. Elles comprennent aussi bien les dépenses courantes que les dépenses en capital.

### Dépenses publiques pour l'éducation

En général, le secteur public finance l'éducation soit en assumant directement les dépenses de fonctionnement et en capital des établissements d'enseignement (dépenses directes en faveur des établissements d'enseignement), soit en aidant les étudiants et leurs familles grâce à des bourses et à des prêts publics, soit encore en transférant des subventions publiques destinées à des projets éducatifs vers des entreprises privées ou des organismes à but non lucratif (transferts vers des ménages et des entreprises privées). Ces deux opérations réunies sont comptabilisées en tant que dépenses publiques totales pour l'éducation.

### Dépenses publiques totales pour l'éducation

En général, le secteur public finance l'éducation soit en assumant directement les dépenses de fonctionnement et en capital des établissements d'enseignement (dépenses directes en faveur des établissements d'enseignement), soit en aidant les étudiants et leurs familles grâce à des bourses et à des prêts publics, soit encore en transférant des subventions publiques destinées à des projets éducatifs vers des entreprises privées ou des organismes à but non lucratif (transferts vers des ménages et des entreprises privées). Ces deux opérations réunies sont comptabilisées en tant que dépenses publiques totales pour l'éducation.

### Désaisonnalisation (SCE)

La désaisonnalisation, ou la correction des variations saisonnières (CVS), vise, après prise en compte des effets du calendrier, à tenir compte de l'impact des facteurs saisonniers connus qui ont été observés par le passé. Par exemple, dans le cas de l'indice de production, les vacances annuelles d'été ont une incidence négative sur la production industrielle. Le niveau de cet impact dépend des pays et de la fermeture ou non des unités d'observation. Il dépend en outre du domaine d'activité concerné.

Dans le cadre de statistiques conjoncturelles, les États membres sont encouragés à transmettre des données et des indices tendance-cycle désaisonnalisés. Dans le cas contraire, Eurostat calcule la désaisonnalisation à l'aide des méthodes TRAMO et SEATS, appelées «TRAMO/SEATS». Eurostat rassemble les données des États membres pour produire des agrégats géographiques, par exemple pour l'EU-25 et la zone euro. En fonction de l'indice et de la forme de présentation, l'agrégation est différente: les agrégats désaisonnalisés et de tendance sont basés sur la correction saisonnière des agrégats corrigés des jours ouvrables (pour l'indice de production, les indices de chiffre d'affaires dans le commerce de détail ou les agrégats bruts pour d'autres indicateurs). L'approche utilisée pour la désaisonnalisation correspond à la méthode de désaisonnalisation directe.

### Descendance finale (par génération)

Nombre moyen d'enfants qu'ont eu les femmes d'une génération donnée à la fin de leur vie féconde. Le calcul est effectué en cumulant les taux de fécondité par âge de la mère observés pour les années successives où la cohorte a atteint l'âge considéré (en général, seuls les âges variant de 15 à 49 ans sont pris en compte). En pratique, les taux de fécondité pour les âges élevés peuvent être estimés à partir des taux observés sur des générations antérieures sans attendre que la cohorte ait complètement terminé sa vie féconde.

### Dettes publiques

Total des dettes brutes, à leur valeur nominale, en cours à la fin de l'année et consolidées entre et à l'intérieur des sous-secteurs des administrations publiques (voir également «*Critères de convergence*»).

### Diplômés de niveau doctoral

Voir «*CITE*», niveau 6.

### Divorce

Le divorce existe dans tous les États membres de l'UE, sauf à Malte. Dans tous les pays ou presque, les divorces sont enregistrés par un tribunal.

## E

### Écart de rémunération entre hommes et femmes (formulaire non ajusté)

Écart de la rémunération horaire brute moyenne entre hommes salariés et femmes salariées en pourcentage de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés. La population comprend tous les salariés âgés de 16 à 64 ans qui travaillent au minimum quinze heures par semaine.

### Économie marchande non financière

Le terme économie marchande non financière est généralement utilisé dans le cadre des statistiques sur les entreprises pour désigner les activités économiques couvertes par les sections C à I et K de la NACE Rév. 1.1 et les unités exerçant ces activités.

### Ecu

L'ancienne unité monétaire européenne peut être considérée comme la pierre angulaire du système monétaire européen (SME), qui a été conçu pour limiter les mouvements de taux de change entre monnaies de l'UE. L'écu était composé d'un panier de monnaies de l'UE. En plus de son usage officiel dans le SME, un marché privé de l'écu s'était développé, ce qui permettait de l'employer dans les transactions monétaires et de dénommer des instruments financiers, y compris des obligations. Le 1er janvier 1999, l'écu a été remplacé par l'euro, la nouvelle monnaie unique de l'Europe, à parité égale avec l'écu.

### Émigrants

Personnes quittant leur pays de résidence habituelle pour élire domicile dans un autre pays. Selon les recommandations des Nations unies de 1997 sur les statistiques de migration internationale (révision 1), ces personnes sont considérées comme des émigrants de longue durée si elles quittent le pays où elles résidaient auparavant pendant une période de douze mois ou plus. Toutefois, peu de pays sont en mesure de communiquer des statistiques fondées sur ces définitions. Les statistiques fournies dans le présent document sont généralement fondées sur des définitions nationales pouvant différer considérablement des recommandations des Nations unies. Tous les pays ne collectent pas de données statistiques sur les émigrants et, dans ceux qui le font, les sources de données et l'importance de la collecte varient.

### Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables recouvrent l'énergie hydraulique, éolienne et solaire, la biomasse et les déchets, ainsi que l'énergie géothermique.

### Enquête sur les forces de travail (EFT)

Une enquête sur les forces de travail est une étude s'adressant aux ménages et visant à obtenir des informations sur le marché du travail et sur des questions connexes au moyen d'entretiens directs. L'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT-UE) couvre l'ensemble des personnes qui vivent dans des ménages privés et exclut celles qui vivent dans des ménages collectifs (par exemple des pensions, des internats ou des établissements hospitaliers). Les définitions utilisées sont communes à tous les États membres de l'Union européenne et se fondent sur les recommandations internationales du Bureau international du travail (BIT).

### Espérance de vie à la naissance

Nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité du moment (quotients de mortalité par âge).

### États ACP

États signataires de l'Accord de Cotonou (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique; il convient de noter que Cuba n'est pas signataire de cet accord, bien que ce pays soit membre de l'ACP).

AG: Antigua-et-Barbuda; AO: Angola; BB: Barbade; BF: Burkina Faso; BI: Burundi; BJ: Bénin; BS: Bahamas; BW: Botswana; BZ: Belize; CF: Centrafricaine, République; CG: Congo; CI: Côte d'Ivoire; CK: Cook, Îles; CM: Cameroun; CV: Cap-Vert; DJ: Djibouti; DM: Dominique; DO: Dominicaine, République; ER: Érythrée; ET: Éthiopie; FJ: Fidji; FM: Micronésie, États fédérés de; GA: Gabon; GD: Grenade; GH: Ghana; GM: Gambie; GN: Guinée, République de; GQ: Guinée équatoriale; GW: Guinée-Bissau; GY: Guyane; HT: Haïti; JM: Jamaïque; KE: Kenya; KI: Kiribati; KN: Saint-Kitts-et-Nevis; LC: Sainte-Lucie; LR: Libéria; LS: Lesotho; KM: Comores; MG: Madagascar; MH: Marshall, Îles; ML: Mali; MR: Mauritanie; MU: Maurice; MW: Malawi; MZ: Mozambique; NA: Namibie; NE: Niger; NG: Nigéria; NR: Nauru; NU: Niué; PW: Palaos; PG: Papouasie-Nouvelle-Guinée; RW: Rwanda; SB: Salomon, Îles; SC: Seychelles; SD: Soudan; SL: Sierra Leone; SN: Sénégal; SO: Somalie; SR: Suriname; ST: São Tomé-et-Principe; SZ: Swaziland; TD: Tchad; TG: Togo; TL: Timor-Leste/Est Timor; TO: Tonga; TT: Trinité-et-Tobago; TV: Tuvalu; TZ: Tanzanie; UG: Ouganda; VC: Saint-Vincent-et-les-Grenadines; VU: Vanuatu; WS: Samoa; ZA: Afrique du Sud; ZM: Zambie; ZW: Zimbabwe.

### Euro

La troisième phase de l'Union économique et monétaire a commencé le 1er janvier 1999 avec l'adoption de l'euro, la monnaie unique européenne. L'euro a remplacé l'écu à parité égale. Depuis cette date, la parité des monnaies nationales des onze États participant à la zone euro (Belgique, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande) par rapport à l'euro a été fixée selon des taux de conversion irrévocables. Ces pays ont été rejoints par la Grèce le 1er janvier 2001. Jusqu'à la fin de l'année 2001, l'euro n'a existé que sous forme de monnaie scripturale (chèques, transferts et paiements par carte) et son utilisation était facultative (ni obligation, ni interdiction). Les pièces et billets en euros ont été mis en circulation le 1er janvier 2002, date à partir de laquelle l'utilisation de l'euro est devenue obligatoire et les monnaies nationales ont progressivement été retirées de la circulation.

### Taux de conversion fixes (1 euro =)

13,7603	ATS
40,3399	BEF
1,95583	DEM
166,386	ESP
5,94573	FIM
6,55957	FRF
340,750	GRD
0,787564	IEP
1 936,27	ITL
40,3399	LUF
2,20371	NLG
200,482	PTE

Il est à noter que toutes les données de la présente publication font référence à un agrégat de la zone euro systématiquement composé de 12 États membres (sauf mention contraire).

Le 1er janvier 2007, la Slovénie est devenue membre de la zone euro (cependant, dans la mesure où cette publication a été réalisée en 2006, ce changement n'est pas pris en compte dans la couverture des données présentée dans les tableaux et les graphiques).

### Europa

«Europa» est le site portail de l'Union européenne (<http://europa.eu>). Il permet de suivre l'actualité de l'Union européenne et d'obtenir de l'information de base sur l'intégration européenne. L'utilisateur peut également accéder à l'ensemble des textes législatifs en vigueur ou en discussion, aux sites web de chaque institution ainsi qu'à l'ensemble des politiques menées par l'Union européenne, selon les compétences qui lui sont dévolues par les traités.

### Excédent brut d'exploitation (comptabilité nationale)

Produit intérieur brut aux prix du marché moins la rémunération des salariés payée par les employeurs résidents, les impôts nets (des subventions) sur la production et les importations prélevés par les administrations publiques et par le reste du monde, y compris les institutions européennes. L'excédent d'exploitation correspond au revenu que les unités de production tirent de leur propre utilisation de leurs outils de production.

### Excédent brut d'exploitation (SSE)

Dans le cadre des statistiques structurelles des entreprises, excédent dégagé par les activités d'exploitation une fois la main-d'œuvre rémunérée. Il correspond à la valeur ajoutée au coût des facteurs, diminuée des dépenses de personnel. C'est le solde dont dispose l'unité pour rémunérer les apporteurs de fonds propres et de fonds d'emprunt, payer ses impôts et, le cas échéant, financer une partie ou la totalité de ses investissements. L'excédent brut d'exploitation exclut les recettes et les dépenses inscrites dans les comptes d'entreprise sous les postes «Produits/charges financiers» et «Produits/charges exceptionnels».

### Exploitation agricole

Unité technico-économique soumise à une gestion unique et produisant des produits agricoles. L'exploitation peut également fournir d'autres produits et services (non agricoles).

## F

### Flotte de pêche

En général, les données concernent la taille de la flotte au 31 décembre de l'année de référence. Les données sont tirées des registres nationaux des navires de pêche tenus conformément au règlement du Conseil (CE) n° 26/2004 qui contient des informations sur les caractéristiques des navires devant figurer dans les registres.

### Flux intra-UE

Toutes les opérations que les pays de l'UE déclarent avoir effectuées avec d'autres États membres.

**Flux extra-UE**

Toutes les opérations entre les pays de l'UE et les pays hors UE (pays non membres).

**Forces de travail**

Ensemble des personnes présentes sur le marché du travail, c'est-à-dire les personnes qui ont un emploi et les chômeurs (également appelées «*population active*»).

**Forêt**

Terre à couvert arboré (ou niveau équivalent de peuplement forestier) de plus de 10 % et d'une superficie supérieure à 0,5 ha. Les arbres doivent être capables d'atteindre une hauteur minimale de 5 m à maturité in situ.

**Formation brute de capital fixe (FBCF)**

La formation brute de capital fixe est égale aux acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents au cours de la période de référence, augmentées de certaines plus-values sur actifs non produits découlant de l'activité de production des unités productives ou institutionnelles. Par «*actifs fixes*», il faut entendre des actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant une durée d'au moins un an.

**Formation permanente**

Les indicateurs de la formation permanente font référence aux personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu (dans le cadre de l'EFT) avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses (dans l'EFT) à la question «*Formations et enseignements suivis*».

La formation permanente est calculée à partir de la variable «*Formations et enseignements suivis au cours des quatre dernières semaines*» tirée de l'EFT-UE. Depuis 2004, cette variable est établie sur la base de deux autres: «*Enseignement régulier suivi*» et «*Autres activités éducatives suivies*»; les activités d'autoformation ne sont plus prises en considération.

**Fumeurs actuels**

Une personne est un fumeur actuel si elle déclare fumer du tabac quotidiennement ou occasionnellement.

**G****Gains bruts**

Rémunération (traitements et salaires) en espèces versée directement au salarié, avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale à la charge du salarié.

**Gains nets**

Les gains nets sont calculés à partir des gains bruts en déduisant les cotisations de sécurité sociale et les impôts sur le revenu à la charge des salariés, et en ajoutant les allocations familiales s'il y a des enfants dans la famille.

**Gaz à effet de serre**

Les six gaz à effet de serre couverts par le protocole de Kyoto comprennent les gaz non fluorés (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O) et les gaz fluorés (HFC, PFC et SF<sub>6</sub>).

**Géonomenclature**

La nomenclature des pays et des territoires à utiliser pour les statistiques sur le commerce extérieur de la Communauté et pour les statistiques sur le commerce entre États membres constitue un élément essentiel de la compilation des statistiques. En particulier, elle permet d'identifier les acteurs de l'échange, autrement dit le pays déclarant et le pays partenaire. Le cas échéant, la géonomenclature fait l'objet d'une révision annuelle afin d'intégrer les ajustements nécessaires à l'établissement de statistiques et tenir compte de tout changement géopolitique intervenu entre-temps.

**H****Hébergement touristique**

Comprend tous les types d'hébergement:

les établissements d'hébergement touristique collectif:

- les hôtels et établissements similaires,
- les autres établissements d'hébergement collectif (villages de vacances, campings, marinas, etc.),
- les établissements spécialisés (établissements de santé, camps de travail et de vacances, moyens de transport public et centres de conférences);

l'hébergement touristique privé:

- l'hébergement loué,
- les autres types d'hébergement privé.

Il convient de noter que les données sur l'hébergement touristique privé ne sont pas incluses dans les données d'Eurostat.

**Hébergement touristique (offre)**

L'offre d'hébergement touristique correspond au nombre de places-lits dans un établissement où des personnes peuvent passer la nuit dans des lits permanents, sans compter les lits supplémentaires installés à la demande du client.

### Immigrants

Personnes arrivant ou revenant de l'étranger dans l'intention de résider dans le pays pendant un certain temps, après avoir résidé ailleurs. Selon les recommandations (1997) des Nations unies sur les statistiques de migration internationale (révision 1), ces personnes sont considérées comme des immigrants de longue durée si elles séjournent dans leur pays d'accueil pendant une période de douze mois ou plus après avoir résidé ailleurs pendant douze mois ou plus. Toutefois, peu de pays sont en mesure de communiquer des statistiques fondées sur ces définitions. Les statistiques fournies dans le présent document sont généralement fondées sur des définitions nationales pouvant différer considérablement des recommandations des Nations unies. Tous les pays ne collectent pas de données statistiques sur l'immigration, et, parmi ceux qui le font, les sources de données et l'importance de la collecte varient. Quelques pays (par exemple la France) excluent les citoyens nationaux des statistiques d'immigration.

### Importations nettes (d'énergie)

Les importations nettes sont calculées comme suit: importations totales moins exportations totales.

### Impôts courants sur le revenu, le patrimoine

Les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. désignent tous les paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus périodiquement par les administrations publiques et par le reste du monde sur le revenu et le patrimoine des unités institutionnelles, ainsi que certains impôts périodiques qui ne sont fonction ni des revenus ni du patrimoine.

### Inactifs

Personnes ne faisant pas partie des forces de travail. Il s'agit de personnes qui n'exercent pas d'activité professionnelle ou qui ne sont pas au chômage (définition de l'Organisation internationale du travail).

### Incinération

L'incinération sans récupération d'énergie est une des méthodes de traitement final pour l'élimination des déchets. Elle recouvre l'incinération sans récupération d'énergie sur terre et en mer. L'incinération avec récupération d'énergie (en d'autres termes, la réutilisation sous forme de combustible) est une forme de récupération.

### Indicateur A (du revenu de l'activité agricole)

L'indicateur A correspond à la valeur ajoutée nette déflatée (réelle) au coût des facteurs de l'agriculture par unité de travail annuel total. L'indice des prix implicites du PIB est utilisé comme déflatateur.

### Indice de production

Cet indice est un indicateur de cycle économique montrant la production et l'activité de l'industrie. Il mesure les changements du volume de la production à intervalles réguliers. Il fournit une mesure de l'évolution de ce volume en termes de valeur ajoutée au coût des facteurs pour une période de référence donnée. Les données nécessaires pour l'établissement d'un tel indice ne sont toutefois pas disponibles sur une base mensuelle. Dans la pratique, les valeurs de remplacement suivantes sont acceptables pour le calcul des indices:

- valeurs de production brute (déflatée);
- volumes (données en quantités physiques);
- chiffre d'affaires (déflaté);
- intrant de travail;
- intrant de matières premières;
- intrant d'énergie.

Dans la construction, l'indice est divisé entre la construction immobilière et le génie civil, conformément à la classification des types de construction (CC).

### Indice du volume des ventes (SCE)

La mesure du volume de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail est généralement appelé indice du volume des ventes (au détail). Afin d'éliminer l'effet prix sur le chiffre d'affaires du commerce de détail, un déflateur des ventes est utilisé. Le déflateur des ventes est un indice à la méthodologie similaire à celle d'un indice de prix à la production adapté aux particularités du commerce de détail, mais reflétant les variations de prix des biens vendus plutôt que des services fournis. Il convient de noter que le volume des ventes diffère du volume des services du commerce de détail. Ce dernier tient compte des variations dans la qualité des services de commerce fournis. En tant que tel, le volume des ventes est conceptuellement différent de l'indice de production qui tient compte des variations de qualité (voir également «*Chiffre d'affaires*»).

### Indices des prix à la consommation (IPC)

Eurostat calcule les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH), conçus pour permettre la comparaison internationale de l'inflation des prix à la consommation. L'IPCH est employé par exemple par la Banque centrale européenne (BCE) pour contrôler l'inflation dans l'Union économique et monétaire et évaluer la convergence d'inflation requise au titre de l'article 121 du traité d'Amsterdam (voir également «*Critères de convergence*»).

### Indices des prix à la production (IPP)

Les indices des prix à la production sont des indicateurs de cycle économique montrant l'évolution des prix de transaction des activités économiques. Ils peuvent être un indicateur précoce de pressions inflationnistes dans l'économie, mais ils enregistrent aussi l'évolution des prix sur des périodes plus longues.

L'indice des prix à la production d'une activité économique mesure l'évolution des prix moyens de tous les biens et services liés. Les prix relevés à la période  $t$  se rapportent aux commandes passées pendant la période  $t$  (moment de commande) et non au moment où les marchandises quittent l'usine.

Les indicateurs des prix sur le marché intérieur et à l'étranger nécessitent l'établissement d'indices de prix à la production distincts en fonction de la destination du produit. La destination est déterminée par le pays de résidence du tiers ayant commandé ou acheté le produit. Le marché intérieur est défini comme des tiers résidant sur le même territoire national que l'unité d'observation.

Les indices de prix sont calculés sous la forme d'une moyenne pondérée des produits concernés.

#### Indices des prix à la production agricole

Ces indices traduisent l'évolution des prix à la production pour l'ensemble de la production agricole. Les sous-indices sont pondérés par la valeur des ventes. Les indices nominaux sont déflatés à l'aide des IPCH.

#### Indices des prix d'achat des moyens de production agricole

Ces indices traduisent l'évolution des prix d'achat de l'ensemble des moyens de production agricole. Les sous-indices sont pondérés par la valeur des achats. Les indices nominaux sont déflatés à l'aide des IPCH.

#### Indice des prix implicites du PIB

Indicateur de l'évolution des prix de tous les biens et services constituant le PIB.

#### Industrie manufacturière

Toutes les activités figurant dans la section D de la NACE Rév. 1.1, y compris les activités artisanales et les activités à grande échelle. Il convient de noter que l'utilisation d'installations et d'équipements lourds ne se limite pas à l'activité manufacturière. Elle englobe des activités telles que l'industrie des produits minéraux non métalliques, les produits chimiques, les fibres synthétiques, la fabrication de produits en métal, les produits alimentaires, les boissons et le tabac, le textile, le cuir et les articles en cuir, le bois et les meubles en bois, l'industrie du papier et la fabrication d'articles en papier, impression et édition incluses, et la transformation du caoutchouc et des matières plastiques. En revanche, l'industrie minière et extractive, l'énergie et l'eau ainsi que la construction et le génie civil sont exclus.

#### Inégalité de répartition des revenus

Rapport entre la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus élevé (quintile supérieur) et la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus bas (quintile inférieur). Le revenu correspond au revenu disponible équivalent.

#### Institutions sans but lucratif au service des ménages

Les institutions sans but lucratif au service des ménages comprennent par exemple les sociétés religieuses, les clubs sportifs ou autres ainsi que les partis politiques.

#### Intégration du commerce (des biens et services)

Intégration du commerce des biens/services en pourcentage du PIB (produit intérieur brut). Correspond à la valeur moyenne des importations et exportations de biens/services dans la balance des paiements divisée par le PIB. Si l'indice augmente au fil du temps, cela signifie que la zone ou le pays étudié est en train de devenir plus intégré dans l'économie internationale.

#### Intensité des investissements directs étrangers

Moyenne des flux d'IDE entrants et sortants divisée par le PIB. Cet indice mesure l'intensité de l'intégration des investissements dans l'économie internationale.

#### Intensité énergétique

Cet indicateur est le ratio entre la consommation intérieure brute d'énergie et le produit intérieur brut (PIB) pour une année civile donnée. Il mesure la consommation d'énergie d'une économie et son efficacité énergétique globale. La consommation intérieure brute d'énergie correspond à la somme de la consommation intérieure brute de cinq types d'énergie: le charbon, l'électricité, le pétrole, le gaz naturel et les sources d'énergie renouvelables. Les données du PIB sont exprimées en prix constants pour éviter l'impact de l'inflation, année de référence 1995 (SEC 95). Le taux d'intensité énergétique est le résultat de la division de la consommation intérieure brute par le PIB. Étant donné que la consommation intérieure brute est mesurée en kgep (kilogrammes-équivalent pétrole) et le PIB en milliers d'euros, ce taux est mesuré en kgep par millier d'euros.

#### Investissements directs étrangers (IDE)

Les investissements directs étrangers (IDE) constituent, dans les comptes de la balance des paiements, la catégorie d'investissements internationaux traduisant l'objectif, pour une entité résidente d'une économie, d'obtenir un intérêt durable dans une entreprise résidant dans une autre économie. L'intérêt durable implique l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise, ainsi qu'un degré d'influence important, de la part de l'investisseur, sur la gestion de l'entreprise. L'entreprise d'investissements directs se définit formellement comme une entreprise constituée ou non en société dans laquelle l'investisseur direct détient 10 % ou plus des parts ordinaires ou des actions avec droit de vote (entreprise constituée en société) ou une participation équivalente (entreprise non constituée en société). Flux et positions d'IDE: par des flux d'investissements directs, un investisseur acquiert une position d'IDE qui se répercute sur la position des investissements internationaux de l'économie. Cette position d'IDE (ou stock d'IDE) diffère des mouvements accumulés en raison de réévaluations (changements des prix ou des taux de change) et d'autres ajustements tels que le rééchelonnement ou l'annulation des emprunts, la remise de dettes ou des échanges de créances contre actifs.

## IPCH

Les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) fournissent la meilleure base statistique pour comparer l'inflation des prix à la consommation dans l'UE. La méthodologie utilisée assure la comparabilité entre les États membres. Eurostat publie les IPCH mensuellement, environ 15 à 17 jours après la fin du mois de référence. Les séries des IPCH commencent au milieu des années 90 et sont présentées avec une année de référence commune: 2005 = 100. Des IPCH sont également disponibles pour les États membres ayant rejoint l'UE en 2004. Voir également «*Indices des prix à la consommation (IPC)*».

## J

### Jeunes ayant quitté prématurément l'école

Les jeunes ayant quitté prématurément l'école correspondent au pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant atteint au plus un niveau d'éducation correspondant au premier cycle de l'enseignement secondaire. Il s'agit de personnes âgées de 18 à 24 ans dans les deux situations suivantes:

- le plus haut niveau d'études ou de formation atteint est CITE 0, 1, 2 ou 3C court et
- les personnes interrogées ont déclaré n'avoir bénéficié d'aucune formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête EFT (numérateur).

Le dénominateur est la population totale de la même tranche d'âge, à l'exclusion des non-réponses (à l'enquête EFT) aux questions «*Niveau d'enseignement ou de formation atteint*» et «*participation à un programme d'éducation ou de formation*».

## L

### Lait

Une distinction doit être faite entre le lait collecté par les laiteries et la production de lait à la ferme. La collecte de lait ne représente qu'une partie de l'utilisation totale de la production de lait à la ferme. Le lait produit à la ferme est également utilisé pour la consommation domestique, la vente directe et l'alimentation du bétail.

### Large bande

Les lignes à large bande sont celles qui ont une capacité égale ou supérieure à 144 Kbit/s.

### Légumes frais

Les légumes frais comprennent les différents types de choux (choux, chou-fleur et brocoli notamment), les autres légumes feuillus ou à tige (céleri, poireaux, laitues, épinards et asperges notamment), les légumes cultivés pour leurs fruits (par exemple les tomates, les concombres, les cornichons, les melons, les aubergines, les citrouilles et le poivron rouge), les racines et tubercules (navets, carottes, oignons, ail, betteraves et radis), les légumes à cosse (petits pois et haricots), les champignons de culture et les produits sauvages.

### Ligne de chemin de fer

Une ou plusieurs voies principales contiguës reliant deux points. Lorsqu'un tronçon de réseau comprend deux ou plusieurs lignes parallèles, on compte autant de lignes qu'il y a d'itinéraires auxquels sont affectées exclusivement les voies.

### Lits d'hôpital

Les lits d'hôpital sont ceux qui disposent de l'équipement et du personnel nécessaire au traitement immédiat de patients hospitalisés.

Sont compris:

- les lits disponibles dans tous les hôpitaux, notamment les hôpitaux généraux (HP.1.1), les hôpitaux psychiatriques et pour toxicomanes (HP.1.2), ainsi que les autres hôpitaux spécialisés (HP.1.3);
- les lits occupés et non occupés;

et ne sont pas compris:

- les tables d'opération, les chariots de soin, les brancards d'urgence, les lits pour les hospitalisations de jour, les berceaux pour bébés en bonne santé;
- les lits de services fermés pour une raison ou pour une autre;
- les lits provisoires et temporaires;
- les lits situés dans les maisons médicalisées et les établissements de soins avec hébergement (HP.2).

Les codes HP font référence à la classification des prestataires de soins de santé du Système de comptes de la santé (SCS).

### Logement

Pièce ou ensemble de pièces et leur annexes, vestibules et corridors, situés dans un bâtiment permanent ou une partie structurellement distincte d'un tel bâtiment, destinés, par la manière dont le bâtiment a été construit, rénové ou transformé, à être habités tout au long de l'année par un ménage privé. Il peut s'agir soit d'un logement unifamilial dans une maison, soit d'un appartement dans un immeuble collectif. Les logements comprennent les garages à usage résidentiel, même lorsqu'ils sont séparés de l'habitation ou appartiennent à différents propriétaires.

### Logements surpeuplés

On parle de surpeuplement des logements lorsqu'il y a plus d'une personne par pièce.

## M

### Mariage

La relation entre le mariage civil et le mariage religieux n'est pas la même dans tous les pays. À Chypre, au Danemark, en Estonie, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, en Norvège, en Pologne, en Slovaquie, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni, le mariage religieux a des conséquences sur le mariage civil dans la mesure où l'État reconnaît le mariage religieux au même titre que le mariage civil. En France, le mariage religieux n'a pas d'incidence sur le statut matrimonial, à moins qu'il ait été contracté à l'étranger.

### Médecins praticiens

Les médecins praticiens fournissent des services directement aux patients. Leurs tâches sont les suivantes: réaliser des examens médicaux et poser des diagnostics, prescrire des médicaments et donner des traitements pour les maladies, troubles ou blessures diagnostiqués, donner des traitements chirurgicaux ou médicaux spécialisés pour des types particuliers de maladies, de troubles ou de blessures, donner des conseils sur les méthodes et traitements de médecine préventive et les appliquer.

### Ménage

D'après les enquêtes sur les revenus ou les budgets des ménages, le ménage est défini comme des personnes qui partagent une même résidence et ont des arrangements en commun. Par «ménage», on entend une personne vivant seule ou un groupe de personnes non obligatoirement liées par un lien de parenté résidant à la même adresse et consommant collectivement certains biens ou services, c'est-à-dire partageant au moins un repas par jour ou une même pièce de séjour.

### Ménage sans emploi

Ménage dont aucun des membres ne travaille.

### Mercosur (Marché Commun du Sud)

AR: Argentine; BR: Brésil; PY: Paraguay; UY: Uruguay.

### Mise en décharge

La mise en décharge est définie comme le dépôt de déchets dans ou sur le sol, y compris la mise en décharge spécialement aménagée et le stockage temporaire de plus d'un an sur les sites permanents. La définition couvre à la fois la décharge dans les sites internes (c'est-à-dire lorsqu'un producteur de déchets élimine lui-même ses déchets à l'endroit où ils sont générés) et dans les sites externes.

### Mort-nés

L'expulsion ou l'extraction du corps de la mère d'un fœtus mort, à partir du moment où il est généralement présumé capable d'une vie extra-utérine indépendante (traditionnellement, après 24 ou 28 semaines de gestation). Les enfants nés vivants mais décédés peu après la naissance ne sont pas inclus dans cette catégorie.

## N

### NACE Rév. 1.1

La NACE Rév. 1.1 est une révision de la NACE Rév. 1, la nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne. Une liste abrégée de la NACE est fournie plus loin dans les présentes annexes (voir page 355). Il est à noter qu'une nomenclature révisée (NACE Rév. 2) doit être adoptée fin 2006 et que sa mise en œuvre débutera en 2007.

### Naissances vivantes

Naissances d'enfants montrant un signe quelconque de vie. Il s'agit du nombre de naissances à l'exclusion des mort-nés (les naissances totales regroupent les naissances vivantes et les mort-nés).

### Naissances vivantes hors mariage

Naissances pour lesquelles le statut matrimonial de la mère au moment de l'accouchement est différent de «mariée».

### Niveau d'éducation des jeunes

Le niveau d'éducation des jeunes est défini comme le pourcentage de jeunes de 20 à 24 ans ayant au moins atteint un niveau d'enseignement ou de formation secondaire supérieur, soit un niveau CITE 3a, 3b ou 3c long minimum (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses (tirées de l'EFT) à la question «Niveau d'enseignement ou de formation atteint».

### Niveaux des prix comparés

Ratio entre les parités des pouvoirs d'achat et les taux de change du marché pour chaque pays (voir «Parités de pouvoir d'achat»).

### Nuitées (dans des hôtels ou des établissements similaires)

Une nuitée d'un résident ou d'un non-résident correspond à chaque nuitée passée par un client (qu'il dorme ou qu'il séjourne) ou pour laquelle il s'est inscrit (sa présence physique n'étant pas indispensable) dans un hôtel ou un établissement similaire.

### NUTS

Un règlement relatif à la classification des unités territoriales statistiques, la Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) a été approuvé en 2003 (règlement (CE) n° 1059/2003). Le but est de fournir une ventilation territoriale unique et cohérente pour l'établissement des statistiques régionales de l'UE. La NUTS actuelle (version 2003) subdivise le territoire de l'Union européenne (EU-25) en 89 régions NUTS 1, en 254 régions NUTS 2 et en 1 214 régions NUTS 3. Un règlement modificateur, qui étend la NUTS aux 10 États membres qui ont rejoint l'UE en 2004, a été adopté le 26 octobre 2005 (règlement (CE) n° 1888/2005). Une liste abrégée de la classification des NUTS est fournie plus loin dans cette annexe, voir page 351.

## O

### Océanie

AU: Australie; FJ: Fidji; FM: États fédérés de Micronésie; KI: Kiribati; MH: Îles Marshall; NC: Nouvelle-Calédonie; NR: Nauru; NZ: Nouvelle-Zélande; PF: Polynésie française; PG: Papouasie-Nouvelle-Guinée; PN: Pitcairn; PW: Palaos; SB: Îles Salomon; TO: Tonga; TV: Tuvalu; VU: Vanuatu; WS: Samoa; WF: Wallis et Futuna; et les régions polaires du Sud.

### Office européen des brevets (OEB)

L'Office européen des brevets est le bras exécutif de l'Organisation européenne des brevets, un organisme intergouvernemental constitué dans le cadre de la convention sur le brevet européen (CBE), qui a été signée à Munich le 5 octobre 1973 et est entrée en vigueur le 7 octobre 1977. Les membres de l'Organisation européenne des brevets sont les États contractants de la CBE. L'OEB octroie des brevets européens pour les États contractants de la CBE. Les activités de l'OEB sont supervisées par le conseil d'administration de l'organisation, qui est composée de délégués des États contractants.



**OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole)**

AE: Émirats arabes unis; DZ: Algérie; ID: Indonésie; IQ: Iraq; IR: Iran, République islamique d'; KW: Koweït; LY: Jamahiriya arabe libyenne; NG: Nigéria; QA: Qatar; SA: Arabie saoudite; VE: Venezuela.

**Opérateur historique (en télécommunications fixes)**

On entend par «opérateur» historique une entreprise présente sur le marché juste avant la libéralisation.

**Opérateur principal (dans les télécommunications mobiles)**

L'opérateur principal est identifié sur la base des estimations du nombre d'abonnés au réseau mobile.

**Organisation des Nations unies (ONU)**

L'Organisation des Nations unies (ONU) a été créée le 24 octobre 1945 par 51 pays déterminés à préserver la paix par la coopération internationale et la sécurité collective. Aujourd'hui, presque toutes les nations du monde font partie de l'ONU: les pays membres sont au nombre de 192. Lorsque des États deviennent membres de l'ONU, ils acceptent les obligations de la charte des Nations unies, un traité international qui expose les principes de base des relations internationales. Selon la charte, l'ONU a quatre objectifs: maintenir la paix et la sécurité au niveau international, développer des relations pacifiques entre les nations, coopérer pour résoudre les problèmes internationaux et pour promouvoir le respect des droits de l'homme et constituer un centre pour l'harmonisation des actions des nations.

**P****Pacte de stabilité et de croissance**

Le pacte de stabilité et de croissance s'inscrit dans le cadre de la phase III de l'Union économique et monétaire (UEM) instaurée le 1er janvier 1999. Il a pour objectif de s'assurer que les États membres poursuivent leurs efforts en matière de discipline budgétaire après l'adoption de la monnaie unique. Concrètement, le pacte comprend une résolution du Conseil européen (adoptée à Amsterdam le 17 juin 1997) et deux règlements du Conseil du 7 juillet 1997 définissant les dispositions techniques détaillées (l'une sur le contrôle des situations budgétaires et sur la coordination des politiques économiques et l'autre sur la mise en œuvre de la procédure en cas de déficit excessif). À moyen terme, les États membres se sont engagés à poursuivre l'objectif d'un équilibre ou quasi-équilibre budgétaire et à présenter chaque année au Conseil et à la Commission un programme de stabilité. Dans le même esprit, les États ne prenant pas part à la phase III de l'UEM sont tenus de produire un programme de convergence. Le pacte de stabilité et de croissance permet au Conseil de sanctionner tout État membre participant qui ne prendrait pas les mesures appropriées pour mettre un terme à un déficit excessif. Dans un premier temps, la sanction prendrait la forme d'un dépôt sans intérêt auprès de la Communauté, mais pourrait se transformer en amende s'il n'était pas remédié au déficit excessif dans les deux ans.

**Papier et carton**

Ensemble comprenant tous les types de papier graphique, papier journal, papier hygiénique et papier ménager, papier et carton d'emballage, ainsi que d'autres papiers et cartons. Sont exclus les produits fabriqués en papier tels que les boîtes, les livres, les magazines, etc.

**Parités de pouvoir d'achat (PPA)**

Les taux de change monétaire ne doivent pas servir à comparer les volumes des recettes et des dépenses, car ils traduisent généralement plus que de simples différences de prix (par exemple les volumes des transactions financières entre monnaies ou les anticipations sur les marchés des changes). En revanche, les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont établies pour éliminer les différences entre les niveaux de prix dans différents pays. Elles reflètent donc véritablement les différences de pouvoir d'achat (des ménages, par exemple). Les PPA sont obtenues en comparant les niveaux de prix d'un panier de biens et de services comparables représentatif des habitudes de consommation dans les divers pays. Les parités de pouvoir d'achat convertissent chaque unité monétaire nationale en une unité de monnaie artificielle commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA).

Les PPA sont, au niveau le plus bas, les rapports de prix bilatéraux entre des éléments individuels strictement définis (par exemple, 1,50 GBP pour un pain au Royaume-Uni, contre 2,00 EUR en Allemagne). Ces rapports sont ensuite traduits en rapports multilatéraux, rapportés à la moyenne de l'UE et agrégés en agrégats de plus en plus complexes (par exemple alimentation) pour aboutir au PIB.

**Pays adhérents**

L'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie (au 1er janvier 2007) sera le sixième élargissement de l'UE<sup>(54)</sup>. Cette édition de l'annuaire ne tient cependant pas compte de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne, étant donné que les données ont été extraites et analysées en 2006 (voir également «Pays candidats»).

**Pays candidats**

La Croatie et la Turquie sont deux pays candidats avec lesquels des négociations d'adhésion ont débuté (en octobre 2005). L'Ancienne République yougoslave de Macédoine est un pays candidat avec lequel les négociations d'adhésion n'ont pas encore débuté (au moment de la rédaction de cette publication). Le Conseil européen a accordé à l'Ancienne République yougoslave de Macédoine le statut de pays candidat en décembre 2005. La Bulgarie et la Roumanie sont des pays adhérents jusqu'au 31 décembre 2006 (voir «Pays adhérents» pour plus de détails).

<sup>(54)</sup> Voir <http://ec.europa.eu/enlargement> pour de plus amples informations.

### Pays de l'EEE

L'Espace économique européen (EEE) comprend les États membres de l'UE et tous les pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein et Norvège), à l'exception de la Suisse. Entré en vigueur au 1er janvier 1994, l'accord vise à renforcer les relations commerciales et économiques entre les parties contractantes en vue de créer un espace économique européen homogène par la promotion de la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux. Disposer de statistiques comparables est essentiel pour les quatre libertés et figure dans l'accord. L'élargissement de l'UE a eu des répercussions directes sur l'accord EEE et, depuis le 1er mai 2004, l'EEE élargi compte désormais 28 pays.

### Personnel de recherche et développement et chercheurs

Le personnel de recherche et développement comprend toutes les personnes directement affectées à la R & D, ainsi que celles qui fournissent des services directement liés aux travaux de R & D comme les cadres, les administrateurs et le personnel de bureau. Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux, ainsi qu'à la gestion des projets concernés.

### Personnes en surcharge pondérale

Les personnes en surcharge pondérale sont celles présentant un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 25. Sont comprises les personnes en surcharge pondérale grave (obèses) ayant un IMC égal ou supérieur à 30. L'IMC est une mesure de la teneur en graisse de l'organisme chez les adultes, qui exprime le rapport entre le poids (exprimé en kg) et la taille (exprimée en m) au carré.

### Personnes occupées (EFT)

Dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail, les personnes occupées sont celles âgées de 15 ans ou plus (Espagne, Royaume-Uni: 16 ans ou plus, Danemark, Estonie, Lettonie, Hongrie, Finlande, Suède: de 15 à 74 ans; Islande, Norvège: de 16 à 74 ans) qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure par semaine contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, ou avaient un travail dont elles étaient temporairement absentes pour raison, par exemple, de maladie, de congés, de conflit de travail, d'études ou de formation. Cette définition suit les recommandations de l'Organisation internationale du travail.

### Personnes tuées dans les accidents de la route

Les décès causés par les accidents de la route incluent les conducteurs et les passagers de véhicules à moteur et de cycles à pédales, ainsi que les piétons, décédés dans les 30 jours suivant le jour de l'accident.

### Petites et moyennes entreprises (PME)

Conformément à la recommandation 2003/361/CE de la Commission adoptée le 6 mai 2003, les petites et moyennes entreprises sont classées en fonction du nombre de salariés, de leur chiffre d'affaires annuel et de l'indépendance de l'entreprise. À des fins statistiques, les petites et moyennes entreprises sont généralement définies comme comptant moins de 250 personnes: les micro-entreprises ont moins de 10

salariés, les petites entreprises de 10 à 49 salariés et les moyennes entreprises en comptent entre 50 et 249. Les grandes entreprises, quant à elles, sont définies comme employant au moins 250 personnes.

### Places-lits (dans les hôtels et établissements similaires)

Le nombre de places-lits dans un établissement ou logement est déterminé par le nombre de personnes qui peuvent passer la nuit dans les lits installés dans l'établissement, sans compter les lits qui peuvent être ajoutés à la demande du client.

Le terme «*place-lit*» s'applique à un lit simple, les lits de deux personnes comptant pour deux places-lits. Cette unité sert à mesurer la capacité de tous les types d'hébergement. Une place-lit peut également être un emplacement ou un anneau (pour les bateaux) permettant d'héberger une personne. Un emplacement pour une tente, une caravane, un camping-car et autre abri similaire, ou bien un anneau pour bateau, comptent généralement pour quatre places-lits si le nombre réel n'est pas connu.

### Poids carcasse

**Porcins:** poids froid de la carcasse de l'animal abattu entière ou découpée dans sa longueur après saignée, éviscération et ablation de la langue, des soies, des onglons, des organes génitaux externes, de la panne, des rognons et du diaphragme.

**Bovins:** poids froid de la carcasse de l'animal abattu après dépouillement, saignée, éviscération et ablation des organes génitaux externes, des extrémités des membres au niveau du carpe et du tarse, de la tête, de la queue, des rognons et graisses de rognon, ainsi que du pis.

**Ovins et caprins:** poids froid de la carcasse de l'animal abattu après saignée, dépouillement et éviscération et après ablation de la tête, des pieds, de la queue et des organes génitaux. Les rognons et graisses de rognon sont compris dans la carcasse.

**Pour les autres espèces:** on retient que le poids carcasse correspond toujours au poids de la carcasse froide.

**Volaille:** poids froid de la carcasse de la volaille de basse-cour abattue après saignée, plumage et éviscération. Il comprend les abats de volaille, sauf les foies gras.

### Poids vif des produits de la pêche

Le poids vif des produits de la pêche est obtenu par application de facteurs au poids débarqué ou au poids des produits et sert à indiquer le poids des produits de la pêche dans l'état où ils sont sortis de l'eau et avant tout traitement ou autre opération.

### Politique du marché du travail (PMT)

La base de données de la politique du marché du travail couvre toutes les mesures relatives au marché du travail qui peuvent être décrites comme des interventions publiques sur le marché du travail visant à assurer son fonctionnement efficace et à corriger les déséquilibres, et pouvant être distinguées d'autres mesures générales de politique de l'emploi en ce sens qu'elles agissent sélectivement pour favoriser des groupes particuliers sur le marché du travail.

Les interventions publiques font référence aux mesures prises par les administrations publiques qui comprennent des dépenses soit sous forme de décaissements, soit sous forme de recettes non perçues (réductions d'impôts, cotisations sociales ou autres charges normalement dues). La portée de la base de données se limite également aux mesures relatives au marché du travail qui visent explicitement les groupes de personnes en difficulté sur le marché du travail – appelés ici groupes cibles. De manière générale, cela englobe les personnes au chômage, celles qui ont un emploi mais qui risquent de le perdre involontairement et les personnes inactives qui ne font pas actuellement partie de la population active (dans la mesure où elles ne sont ni occupées ni au chômage au sens des définitions de l'OIT), mais qui souhaiteraient accéder au marché du travail et sont désavantagées d'une manière ou d'une autre.

### Population au 1er janvier

Ensemble des habitants d'une zone déterminée au 1er janvier d'une année civile (ou, dans certains cas, au 31 décembre de l'année précédente). Cette population est soit basée sur les données obtenues lors du dernier recensement, ajustées par les données sur les composantes de l'accroissement de population depuis ce dernier recensement, soit sur les registres de population.

### Population, moyenne/en milieu d'année

La population moyenne au cours d'une année civile est en général calculée par moyenne arithmétique de la population au 1er janvier de deux années consécutives. Cependant, certains pays la calculent différemment et prennent en compte les registres de population ou estiment la population à une date proche du 1er juillet (population en milieu d'année).

### Population totale

Selon le contexte, il s'agit d'une population au 1er janvier ou d'une population moyenne au cours de l'année. Sauf indication contraire, il s'agit pour Eurostat de la population au 1er janvier.

### Porcins

Animaux domestiques de l'espèce *Sus*. On fait la distinction entre les porcelets, les porcs, les porcs d'engraissement et les porcs reproducteurs.

### Prestations sociales (autres que les transferts sociaux en nature)

Les prestations sociales (autres que les transferts sociaux en nature) sont celles qui sont versées aux ménages par les administrations de sécurité sociale, d'autres unités des administrations publiques, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les employeurs administrant des régimes d'assurance sociale sans constitution de réserves, les entreprises d'assurances et d'autres unités institutionnelles administrant des régimes privés d'assurance sociale avec constitution de réserves.

### Prix de l'essence sans plomb (95 IOR)

Cet indicateur présente les prix moyens à la consommation de l'essence sans plomb (Euro-super 95) à la pompe. Les prix indiqués correspondent à ceux qui sont les plus fréquemment pratiqués au 15e jour de chaque mois.

### Production animale

Le concept de production regroupe les ventes, la variation des stocks ainsi que les produits utilisés pour la transformation et l'autoconsommation des producteurs.

### Production d'énergie primaire

On appelle production primaire tout type d'extraction de produits énergétiques d'une source naturelle sous une forme utilisable. La production primaire intervient lors de l'exploitation des ressources naturelles, par exemple dans les mines de charbon, les champs de pétrole, les centrales hydroélectriques ou dans la fabrication de biocombustibles. La transformation d'énergie d'une forme en une autre, comme la production d'électricité ou de chaleur dans les centrales thermiques ou la production de coke dans les cokeries, ne constitue pas une production primaire.

### Production de bois rond

La production de bois rond (le terme est utilisé comme synonyme de quantités enlevées) correspond à toutes les quantités de bois enlevées des forêts, d'autres terres boisées ou d'autres sites d'abattage au cours d'une période donnée.

### Production de céréales

La production de céréales correspond à la production récoltée (hors pertes à la récolte).

### Production de viande

Poids carcasse des animaux (par exemple bovins, porcins, ovins et caprins) abattus (par les abattoirs et à la ferme) dont la viande est déclarée propre à la consommation humaine.

### Production nette d'électricité

Production brute d'électricité moins la consommation des services auxiliaires des centrales électriques.

### Production végétale

Le concept de production regroupe les ventes, la variation des stocks ainsi que les produits utilisés pour l'alimentation des animaux, la transformation et l'autoconsommation des producteurs.

### Productivité de la main-d'œuvre

Plusieurs mesures de la productivité de la main-d'œuvre sont disponibles. Pour les indicateurs structurels, cette mesure est basée sur le PIB en SPA relatif soit au nombre de personnes occupées, soit au nombre d'heures travaillées; dans les deux cas, elle est ensuite exprimée sous forme d'indice.

### Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché

Résultat final de l'activité de production des unités de production résidentes. Il correspond à la production totale de biens et de services de l'économie, moins la consommation intermédiaire, plus les impôts moins les subventions sur les produits.

**Produit intérieur brut en standards de pouvoir d'achat**

Produit intérieur brut (PIB) converti en une unité de monnaie artificielle, le SPA (standard de pouvoir d'achat), par un taux de conversion spécial appelé PPA (parité de pouvoir d'achat). Le PIB en SPA représente un volume pur après que les différences de niveau de prix entre les pays ont été gommées par le taux de conversion spécial PPA.

**Produit national brut (PNB)**

Voir «*Revenu national brut*».

**Produits de la pêche**

Pour le commerce extérieur des produits de la pêche, les produits suivants sont pris en compte:

- produits de la pêche comestibles: poisson frais, réfrigérés, congelé, salé, fumé et séché; préparations et conserves de poissons; crustacés et mollusques frais, réfrigérés, congelés, séchés et fumés; préparations et conserves de crustacés et de mollusques;
- produits impropres à la consommation: farines et solubles; huiles et graisses; éponges, coraux, etc.;
- plantes aquatiques.

**R****Recette totale des administrations publiques**

Selon le règlement (CE) n° 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000, la recette totale des administrations publiques comprend les catégories suivantes du SEC 95: la production marchande, la production pour usage final propre, les paiements pour l'autre production non marchande, les impôts sur la production et les importations, les autres subventions sur la production à percevoir, les revenus de la propriété, les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., les cotisations sociales, les autres transferts courants et les transferts en capital.

**Recettes de protection sociale**

Les recettes tirées des régimes de protection sociale comprennent les cotisations sociales, les cotisations des administrations publiques et d'autres recettes. Les cotisations sociales à la charge des employeurs sont les coûts supportés par les employeurs pour garantir à leurs salariés, leurs anciens salariés et les personnes à leur charge le droit à des prestations sociales. Les cotisations sociales des employeurs peuvent être effectives ou imputées; elles peuvent être versées par des employeurs résidents ou non résidents. Voir également «*Sespros*».

**Recherche et développement (R & D)**

La recherche et le développement (R & D) englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la masse des connaissances, notamment la connaissance de l'être humain, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cet ensemble de connaissances pour concevoir de nouvelles applications.

**Récupération**

La récupération englobe les schlamms, les schistes de terril combustibles, les lubrifiants régénérés et certains produits récupérés dans l'industrie.

**Réfugié**

Conformément à l'article 1er de la convention des Nations unies de 1951 sur le statut des réfugiés, un réfugié est une personne ayant des craintes fondées d'être persécutée pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un groupe social particulier ou pour ses opinions politiques.

Il est à noter que de nombreux pays permettent aux demandeurs d'asile de rester sur leur territoire de manière temporaire ou permanente, même si leur statut ne correspond pas à la définition de la convention de 1951. Par exemple, les demandeurs d'asile peuvent obtenir gain de cause pour des motifs humanitaires.

**Rémunération des salariés**

Toute rémunération en espèces et en nature que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers au cours de la période considérée. Elle comprend les salaires et traitements bruts, les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs et les cotisations sociales imputées (c'est-à-dire les cotisations qui correspondent aux prestations sociales octroyées directement par les employeurs sans passer par une administration de sécurité sociale, une entreprise d'assurances ou un fonds de pension autonome).

**Rendement des obligations (critère de convergence de l'UEM)**

Fait référence aux séries permettant d'évaluer le respect du critère de convergence de l'UEM (fixé lors du traité sur l'Union européenne - traité de Maastricht) qui a trait aux taux d'intérêt à long terme. Selon les lignes directrices de sélection, les données doivent s'appuyer sur les rendements des obligations d'État sur le marché secondaire, nets d'impôts, d'une durée résiduelle de 10 ans).

**Répartition modale (du transport)**

Indique la part de chaque mode de transport en passagers-kilomètres (p-km) pour le transport de passagers et en tonnes-kilomètres (t-km) pour le transport (fret) de marchandises. Sont inclus le transport ferroviaire, maritime, fluvial et aérien (pour les marchandises et les passagers), ainsi que le transport routier en voiture particulière, deux-roues motorisé, autobus, autocar, tramway ou métro pour les passagers et par conduites pour les marchandises. En pratique, une analyse de la répartition modale peut exclure certains modes, par exemple elle peut être limitée au transport intérieur et ainsi exclure le transport maritime.

### Ressources humaines dans les sciences et les technologies (RHST)

Les RHST sont constituées de personnes qui:

- ont obtenu un diplôme de troisième cycle dans un domaine S & T; ou
- n'ont pas obtenu de diplôme officiel comme ci-dessus, mais exercent un emploi dans les S & T qui exige normalement ce diplôme.

Les véritables RHST sont constituées des personnes qui ont à la fois obtenu un diplôme de troisième cycle dans un domaine S & T et exercent un emploi dans ce domaine.

### Revenu équivalent

Le revenu équivalent est utilisé pour calculer les indicateurs officiels de revenu, de pauvreté et d'exclusion sociale. Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages dans la comparaison des niveaux de revenus, le revenu total du ménage toutes sources confondues est divisé par sa «*taille équivalente*», calculée à l'aide de l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée. Cette échelle affecte une pondération de 1,0 au premier adulte, de 0,5 au second et à chaque personne suivante âgée de plus de 14 ans, et de 0,3 à chaque enfant âgé de moins de 14 ans vivant dans le ménage.

### Revenu national brut (RNB)

Le revenu national brut (RNB) équivaut au produit intérieur brut moins les revenus primaires dus par les unités résidentes aux unités non résidentes, plus les revenus primaires à percevoir du reste du monde. Le concept de RNB est identique à celui du produit national brut (PNB, SEC 79), même si le PNB était calculé de façon différente dans le SEC 79.

### Risque de pauvreté

Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Remarque: un faible revenu ne signifie pas forcément faible niveau de vie.

## S

### Salaire minimum

Le salaire minimum est défini sur la base d'un taux horaire ou mensuel par les pouvoirs publics, généralement après consultation des syndicats et du patronat, et est entériné par la loi. Le salaire minimum s'applique d'ordinaire à l'échelle nationale à tous les salariés à plein temps et à toutes les professions, mais il peut être modifié afin de tenir compte de l'âge, de l'ancienneté, des compétences, des aptitudes physiques et intellectuelles du salarié ou des conditions économiques influant sur l'entreprise. Les lois régissant ces systèmes comportent également des mécanismes de révision des minima, souvent le fruit de négociations tripartites entre gouvernement, syndicats et employeurs, à la lumière des changements intervenus au niveau des prix, des salaires ou d'autres conditions économiques. Le salaire minimum peut soit faire l'objet d'une réévaluation automatique (indexation sur

l'indice des prix à la consommation ou sur la croissance économique), soit être relevé de manière discrétionnaire (par la loi). Le salaire minimum est un montant brut, c'est-à-dire avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales. Ces déductions varient d'un pays à l'autre.

### Salariés (EFT)

Dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail, les salariés sont définis comme des personnes qui travaillent pour le compte d'un employeur public ou privé et qui reçoivent en échange une rémunération sous la forme de traitements, salaires, émoluments, gratifications, rémunérations aux résultats ou paiements en nature. Ceci inclut également les membres des forces armées n'effectuant pas un service obligatoire.

### Salariés (SSE)

Dans le cadre des statistiques structurelles sur les entreprises, les salariés sont définis comme des personnes qui travaillent pour le compte d'un employeur, qui disposent d'un contrat de travail et qui perçoivent une rétribution sous la forme de traitements, de salaires, d'émoluments, de gratifications, d'un salaire aux pièces ou d'une rémunération en nature. Il existe un rapport d'employeur à salarié lorsque l'on se trouve en présence d'un accord formel ou informel entre une société et une personne et stipulant que la personne travaille pour l'entreprise en échange d'une rémunération en espèces ou en nature. Un travailleur est considéré comme salarié d'une unité particulière s'il perçoit un traitement ou un salaire de cette unité, quel que soit l'endroit où s'effectue son travail (que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'unité de production). Les travailleurs intérimaires sont considérés comme salariés de l'entreprise de travail temporaire et non de l'unité de production (cliente de la précédente) dans laquelle ils exercent leur activité.

Sont notamment considérés comme salariés:

- les propriétaires actifs percevant une rémunération;
- les étudiants ayant conclu un engagement formel par lequel ils contribuent au processus de production de l'entreprise en échange d'une rémunération et/ou de services d'éducation;
- les personnes engagées au titre d'un contrat visant spécifiquement à encourager le recrutement de chômeurs;
- les travailleurs à domicile, lorsqu'il existe un accord explicite aux termes duquel ces travailleurs sont rémunérés sur la base du travail effectué et à condition qu'ils figurent sur la liste des salariés de l'entreprise considérée.

Font partie des salariés, les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, les personnes en grève et les travailleurs en congé de courte durée, mais non les personnes en congé pour une durée indéterminée. Les travailleurs bénévoles ne sont pas considérés comme des salariés.

### Salariés temporaires

Un emploi peut être considéré comme temporaire si employeur et employé s'accordent sur le fait que son terme est déterminé par des conditions objectives comme une date spécifique, la réalisation d'une tâche ou le retour d'un autre employé qui a été remplacé de manière temporaire (généralement précisé dans un contrat à durée déterminée). Les cas typiques sont les suivants:

- personnes ayant un contrat de travail saisonnier;
- personnes engagées par une agence ou un bureau de placement et embauchées par une tierce personne pour effectuer une tâche spécifique (excepté en cas de signature d'un contrat à durée indéterminée);
- personnes ayant des contrats de formation spécifiques.

### Sciages

Bois produit soit par sciage longitudinal, soit par un procédé de profilage par enlèvement de copeaux et qui, à quelques exceptions près, a une épaisseur supérieure à 6 mm.

### SEC

Système européen de comptes (économiques intégrés); il s'agit de la méthodologie de comptabilité nationale en vigueur en Europe. La version actuelle, SEC 95, est entièrement cohérente avec les directives mondiales sur la comptabilité nationale, dénommées SCN 93.

### Secteurs de haute technologie

La classification des secteurs manufacturiers de haute et de moyenne-haute technologie est fondée sur la notion d'intensité de R & D (ratio des dépenses de R & D au PIB). Selon ce critère, le secteur manufacturier de haute technologie comprend la fabrication de machines de bureau et d'ordinateurs, la fabrication d'équipements et d'appareils de radio, de télévision et de communication ainsi que la fabrication d'instruments médicaux de précision et d'instruments optiques, de montres et d'horloges. Le secteur manufacturier de moyenne-haute technologie comprend la fabrication de produits chimiques, de machines et d'équipements non compris ailleurs, la fabrication d'appareils électriques non compris ailleurs, la fabrication de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques ainsi que la fabrication d'autres équipements de transport. Selon une logique analogue à celle appliquée au secteur manufacturier, Eurostat définit les secteurs suivants comme des services à forte concentration de connaissances: transport par eau; transport aérien; poste et télécommunications; intermédiation financière; assurance et financement des retraites (sauf sécurité sociale obligatoire); activités auxiliaires d'intermédiation financière; immobilier; location de machines et d'équipements sans opérateur et d'articles personnels et ménagers; informatique et activités connexes; recherche et développement; autres activités industrielles et commerciales; éducation; santé et action sociale; activités de loisirs, culturelles et sportives. Parmi ces secteurs, la poste et les télécommunications, l'informatique et les activités connexes ainsi que la R & D sont considérés comme des services de haute technologie.

### Services

Les expressions «industrie(s) de services», «secteur(s) des services» ou tout simplement «services» servent généralement à désigner les activités économiques couvertes par les sections G à K et M à O de la NACE Rév. 1.1, ainsi que les unités qui mènent ces activités. Dans le cadre des statistiques sur les entreprises, l'expression «services non financiers» renvoie aux sections G à I et K de la NACE.

### Services aux entreprises

Services techniques comme l'ingénierie, les études architecturales et techniques, services informatiques tels que la création de logiciels et la gestion de bases de données, ainsi que d'autres services professionnels tels que les services juridiques, comptables, de conseil et de gestion.

### Sespros

Le système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (Sespros) s'appuie sur le concept de protection sociale. La protection sociale consiste en la couverture de risques et de besoins qui sont précisément définis et qui concernent tous les aspects de la protection sociale: santé, invalidité, vieillesse, famille et chômage. Le Sespros enregistre les recettes et les dépenses des différentes organisations (ou régimes) qui interviennent dans le domaine de la protection sociale. Les prestations sociales sont ventilées par type et par fonction. Le type fait référence à la forme sous laquelle les prestations sont fournies, par exemple, en espèces ou en nature. Les fonctions regroupent les besoins couverts par les prestations; ainsi, le maintien du revenu peut être payé dans le cadre de la santé, mais également de l'invalidité, de la vieillesse, de la maternité ou du chômage. Les recettes sont ventilées par type: cotisations sociales, contributions des administrations publiques et autres recettes.

### Solde migratoire

Différence entre l'immigration et l'émigration dans une région donnée au cours de l'année (le solde migratoire est négatif lorsque le nombre d'émigrants dépasse le nombre d'immigrants). Dans la mesure où plusieurs pays soit ne disposent pas de chiffres précis sur l'immigration et l'émigration, soit n'en disposent pas du tout, le solde migratoire indiqué ici est une estimation sur la base de la différence entre le mouvement de population total et l'accroissement naturel au cours de l'année. Le solde migratoire ne donne aucune indication de l'ampleur relative des flux distincts d'immigration et d'émigration dans un pays; un pays peut ainsi déclarer un solde migratoire faible tout en connaissant des flux d'immigration et d'émigration très importants.

### Solde public (besoin/capacité de financement des administrations publiques)

Le besoin (-) ou la capacité (+) de financement des administrations publiques est la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques. Le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Le solde public est souvent exprimé par rapport au PIB (voir également «Critères de convergence»).

### Sorties d'hôpital

La sortie est la procédure officielle qui permet à un patient de quitter un hôpital à la suite d'une intervention ou d'un traitement médical. Il y a sortie d'hôpital à chaque fois qu'un patient quitte cette structure à la fin de son traitement, contre avis médical, en raison d'un transfert vers un autre établissement de soins ou de son décès. Les sorties concernent aussi bien les patients hospitalisés ou en traitement ambulatoire. Les transferts vers un autre service du même établissement ne sont pas compris.

### Soutes

Les soutes maritimes internationales représentent les quantités de pétrole livrées aux navires de tous pavillons pratiquant la navigation internationale. La navigation internationale peut avoir lieu en mer, sur des lacs ou des voies d'eau intérieures et dans la bande côtière. La consommation des navires pratiquant la navigation domestique n'est pas comprise. La distinction domestique/internationale doit s'effectuer en fonction du port de départ et du port d'arrivée, et non du pavillon ou de la nationalité du navire. Est exclue également la consommation des navires de pêche et des flottes militaires.

### Standards de pouvoir d'achat (SPA)

Le standard de pouvoir d'achat est une unité de monnaie artificielle. Un SPA permet d'acheter la même quantité de biens et de services dans chaque pays, alors que, en raison des niveaux de prix différents dans les pays, des sommes différentes d'unités de monnaie nationale sont nécessaires pour acheter cette quantité de biens et de services. Les SPA sont obtenus en divisant un agrégat économique d'un pays en monnaie nationale par sa PPA respective (voir «*Parités de pouvoir d'achat*»).

### Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

Collecte de données harmonisées qui est destinée à être la source de référence des informations sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les questions sociales connexes, contenant des éléments transversaux et longitudinaux réguliers et un élément modulaire annuel variable et accordant une plus grande confiance aux sources nationales existantes que le panel communautaire des ménages auquel elle a succédé, afin d'améliorer les délais de disponibilité et la souplesse.

### Stocks d'investissements directs étrangers

Les stocks (ou positions) d'investissements directs étrangers (IDE) correspondent au montant de l'investissement existant à un moment donné (par exemple, la fin de l'année). Les stocks d'IDE sont enregistrés dans la position des investissements internationaux. Les stocks d'IDE sortants sont enregistrés comme actifs de l'économie déclarante, les stocks d'IDE entrants comme passifs. De la même manière que pour les flux — voir «*Investissements directs étrangers (IDE)*» — les stocks d'IDE sont ventilés par type d'instrument. Toutefois, il n'y a que deux catégories au lieu de trois:

- capitaux propres et bénéfiques réinvestis;
- autres capitaux d'IDE.

### Subventions

Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques ou les institutions de l'UE versent à des producteurs résidents dans le but d'influer sur leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production.

### Superficie agricole (SA) ou superficie agricole utilisée (SAU)

La superficie agricole (SA) ou superficie agricole utilisée (SAU) est la superficie consacrée aux activités agricoles qui correspondent aux catégories suivantes: terres arables, prairies permanentes, cultures permanentes et jardins potagers.

### Superficie irrigable (exploitations agricoles)

Superficie maximale qui, au cours de l'année de référence, pourrait être irriguée avec les installations et la quantité d'eau normalement disponibles dans l'exploitation.

## T

### Taux brut d'exploitation (SSE)

Ratio de l'excédent brut d'exploitation (voir ci-dessous) au chiffre d'affaires.

### Taux brut de mortalité

Nombre de décès pour mille habitants.

### Taux d'emploi

Nombre de personnes ayant un emploi en pourcentage de la population du même âge.

### Taux d'inflation

Le taux d'inflation est calculé à partir des IPCH (voir «*Indice des prix à la consommation harmonisé*» et «*indices des prix à la consommation*»).

### Taux d'intérêt

Coût ou prix d'un emprunt, ou gain tiré d'un prêt, normalement exprimé en pourcentage annuel du montant emprunté.

### Taux d'intérêt officiels pour les emprunts (taux d'intérêt des banques centrales)

Les taux d'intérêt des banques centrales sont des taux de référence clés fixés par la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales. Les taux d'intérêt des banques centrales, également appelés taux d'intérêt officiels, constituent le principal instrument de la politique monétaire d'une banque centrale.

### Taux de chômage

Pourcentage de chômeurs dans la population active.

**Taux de création des entreprises**

Une création réelle correspond à la création d'une combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans cette création. Les créations réelles n'incluent pas les entrées survenues dans la population dues à des fusions, des dissolutions, des scissions ou des restructurations au sein d'un ensemble d'entreprises. De même, les entrées survenues dans une sous-population, ne résultant que d'un changement d'activité, ne sont pas comprises. Une création réelle se produit quand une entreprise démarre de zéro et débute effectivement une activité. Une création d'entreprise peut être considérée comme une création réelle d'entreprise si de nouveaux facteurs de production, notamment de nouveaux emplois, sont créés. Si une unité «*dormante*» est réactivée dans un délai de deux ans, cet événement n'est pas considéré comme une création réelle.

**Taux de dépendance des personnes âgées**

Rapport entre le nombre de personnes âgées à un âge où elles sont généralement économiquement inactives et le nombre d'individus en âge de travailler.

**Taux de dépendance énergétique**

Importations nettes d'énergie en pourcentage de la consommation d'énergie intérieure brute plus les sources.

**Taux de fécondité, par âge de la mère**

Également appelé «*taux de fécondité spécifique par âge*». Nombre de naissances par mères âgées de x ans par rapport à la population des femmes d'âge x. En fonction du pays, l'âge est soit l'âge atteint pendant l'année, soit l'âge atteint au dernier anniversaire. Eurostat convertit les taux établis à l'aide de l'âge atteint au dernier anniversaire en taux fondés sur l'âge atteint pendant l'année afin de produire des données comparables entre les pays.

**Taux de l'argent au jour le jour**

Taux applicable aux dépôts ou emprunts effectués sur le marché monétaire à échéance d'un jour ouvrable.

**Taux de mortalité infantile**

Nombre de décès pour mille enfants nés vivants, âgés de moins de 1 an.

**Taux de mortalité standardisé (TMS)**

Taux de mortalité d'une population présentant une répartition standard par âge. Dans la mesure où la plupart des causes de décès varient notablement selon l'âge et le sexe des personnes, l'utilisation de taux de mortalité standardisés renforce la comparabilité entre périodes et entre pays, puisque ces taux de mortalité visent à chiffrer les décès indépendamment des différences entre les pyramides des âges de la population. Les TMS utilisés ici sont calculés sur la base d'une population standard européenne telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

**Taux de natalité, brut**

Rapport entre le nombre de naissances pendant l'année et la population moyenne sur la même période. Cette valeur est exprimée par milliers d'habitants.

**Taux de prélèvement sur les bas salaires: poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre**

Le poids de la fiscalité sur le coût de la main-d'œuvre permet de mesurer la charge fiscale relative supportée par un salarié à faible revenu.

**Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège du chômage**

Le piège du chômage mesure le pourcentage de la rémunération brute (lors du passage d'une période de chômage vers un nouvel emploi) qui est «*absorbé*» par suite des effets combinés de la perte des allocations et de l'accroissement des taux d'imposition et de cotisation sociale.

**Taux de risque de pauvreté avant transferts**

Identique au taux de risque de pauvreté, à ceci près que les pensions de retraite et de réversion sont comptabilisées en tant que revenus avant transferts et non en tant que transferts sociaux.

**Taux interbancaires à trois mois**

Les taux interbancaires à trois mois s'appliquent aux dépôts ou aux prêts entre banques à échéance initiale de trois mois.

**Taxes sur la production et les importations**

Paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus par les administrations publiques ou par les institutions européennes, sur la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre, la propriété foncière ou l'exploitation foncière, les bâtiments ou autres biens utilisés dans la production.

**Tendance-cycle (SCE)**

La tendance est une variation lente sur plusieurs années, généralement associée aux causes structurelles du phénomène étudié. Dans certains cas, la tendance est celle d'une croissance à taux constant, dans d'autres, elle peut être à la baisse comme à la hausse. Le cycle constitue une oscillation quasi périodique caractérisée par des périodes alternées de taux de variation plus ou moins élevés, se traduisant parfois, mais pas toujours, par une expansion et une contraction. Dans la plupart des cas, il est lié aux fluctuations de l'activité économique globale. Si la composante irrégulière des séries chronologiques est relativement importante, les séries tendance-cycle conviennent généralement mieux pour l'analyse d'événements passés à plus long terme. Cet avantage est toutefois moins évident lorsqu'on analyse des événements très récents. Les valeurs de la tendance-cycle concernant les périodes récentes peuvent faire l'objet de révisions plus importantes que les valeurs désaisonnalisées équivalentes. Ces dernières peuvent donc s'avérer plus appropriées pour l'analyse des événements très récents. C'est particulièrement vrai autour des points de renversement. Les séries tendance-cycle peuvent cependant converger vers des résultats stables plus rapidement que les séries désaisonnalisées.



### Territoire économique

Territoire géographique administré par un gouvernement; à l'intérieur de ce territoire, les personnes, les biens, ainsi que les capitaux circulent librement. Il comprend également l'espace aérien national, les eaux territoriales, les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes, les enclaves territoriales à l'étranger (représentations propres, bases militaires propres, etc.), à l'exclusion toutefois des enclaves extraterritoriales (représentations diplomatiques de pays étrangers ou d'institutions de l'Union européenne, etc.).

### Touristes

Les touristes sont des visiteurs qui passent au moins une nuit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé du pays/lieu visité.

### Traitement des eaux usées urbaines

Le traitement des eaux usées urbaines correspond à toutes les étapes du traitement des eaux usées dans les usines de traitement des eaux usées urbaines — ces dernières sont généralement exploitées par les pouvoirs publics ou par des compagnies privées travaillant pour le compte des pouvoirs publics.

### Transferts courants

Les transferts courants couvrent les opérations dans le cadre desquelles des biens, services ou éléments financiers sont transférés entre les unités (que ce soit au sein de l'économie nationale ou au niveau international) sans recevoir de valeur économique en contrepartie.

### Transferts sociaux

Les transferts sociaux comprennent les pensions de vieillesse (retraite) et de survie, les allocations chômage, les prestations familiales, les prestations maladie/invalidité, les prestations liées à l'éducation, l'aide au logement, l'assistance sociale et d'autres prestations.

## U

### UEM (Union économique et monétaire)

Union regroupant douze États membres participant à la monnaie unique, l'euro. Officiellement, il est reconnu que ces États ont satisfait aux critères de convergence. La phase III de l'UEM a commencé le 1er janvier 1999, date à laquelle les monnaies de onze États membres ont été liées de manière fixe à l'euro. Ces onze pays ont été rejoints par la Grèce le 1er janvier 2001. Les pièces et billets ont été mis en circulation le 1er janvier 2002, et les monnaies nationales ont été progressivement retirées du marché (voir «Euro»). Le 1er janvier 2007, la Slovénie deviendra membre de l'UEM.

### Union européenne (UE)

L'UE a été créée le 1er novembre 1993, au moment de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht. Au 31 décembre 1994, l'UE comptait douze États membres: Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni. Depuis janvier 1995, l'UE compte trois nouveaux membres: Autriche, Finlande et Suède. En mai 2004, dix nouveaux États membres ont rejoint l'UE: la République tchèque, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovénie et la Slovaquie. Le 1er janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie sont devenues membres de l'UE.

### Unité de bétail (UB)

L'unité de bétail est une unité de référence qui facilite l'agrégation de plusieurs espèces et différents âges de bétail. Les coefficients UB d'Eurofarm sont établis par convention (à l'origine, ils se rapportaient aux besoins alimentaires des animaux, la référence étant une vache laitière avec un rendement annuel de 3 000 kg de lait, sans supplémentation par des aliments concentrés).

### Unité de travail par an (UTA)

Une unité de travail par an correspond au travail effectué par une personne employée à temps plein dans une exploitation agricole. L'expression « temps plein » signifie le nombre d'heures minimum exigé par les dispositions nationales régissant les contrats de travail. Si ces derniers ne précisent pas le nombre d'heures, on considère que 1 800 heures constituent le nombre d'heures minimal (225 journées de travail de 8 heures).

### Unités productrices résidentes

Unités dont la fonction principale est la production de biens et de services et dont le centre d'intérêt économique est situé sur le territoire économique d'un pays.

## V

### Vaches laitières

Bovins femelles ayant déjà vêlé (y compris celles de moins de 2 ans). Les vaches laitières sont exclusivement ou principalement élevées pour la production de lait destiné à la consommation humaine ou à la transformation en produits laitiers. Sont comprises les vaches destinées à l'abattage (qu'elles soient ou non engraisées entre leur dernière lactation et l'abattage).

### Valeur ajoutée (SSE)

La valeur ajoutée au coût des facteurs est le revenu brut des activités d'exploitation une fois pris en compte les subventions d'exploitation et les impôts indirects. Elle correspond au chiffre d'affaires, augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks et diminué des acquisitions de biens et services, des autres taxes sur les produits liés au chiffre d'affaires mais non déductibles et des impôts et taxes liés à la production. Elle peut aussi être obtenue en ajoutant à l'excédent brut d'exploitation les dépenses de personnel.

**Valeur ajoutée brute (VAB) aux prix du marché**

Production finale (aux prix de base) moins la consommation intermédiaire (aux prix d'achat). La valeur ajoutée brute peut être ventilée par branche d'activité. Pour l'ensemble de l'économie, elle représente généralement plus de 90 % du PIB.

**Valeurs réelles**

Les valeurs réelles sont calculées en déflétant une variable économique à prix courants au moyen de l'indice des prix d'une autre variable, par exemple déflation de la rémunération des salariés par l'indice des prix de la consommation des ménages. C'est généralement le cas pour les flux financiers et de revenus. Par exemple, pour déflater un revenu, un indice de prix approprié est fondé sur un panier de biens et de services reflétant la manière dont ce revenu est dépensé.

**Voie navigable**

Fleuve, rivière, canal, lac ou autre étendue d'eau qui, par ses caractéristiques naturelles ou par l'intervention de l'homme, convient à la navigation. Les voies navigables à caractère maritime (désignées par le pays déclarant comme convenant à la navigation, principalement de navires de mer) sont incluses. Sont également inclus les estuaires, la limite étant le point le plus proche de la mer où la largeur du fleuve est à la fois inférieure à 3 km en basses eaux et inférieure à 5 km en hautes eaux.

**Voie navigable intérieure**

Étendue d'eau ne faisant pas partie de la mer et sur laquelle des bateaux d'un port en lourd de 50 tonnes au moins peuvent naviguer en charge normale. Le terme s'applique à la fois aux fleuves, rivières et lacs navigables et aux canaux navigables. La longueur des rivières et des canaux est mesurée au milieu du chenal. La longueur des lacs et des lagunes est mesurée selon l'itinéraire navigable le plus court entre les points les plus distants susceptibles d'être reliés par des opérations de transport. Une voie navigable servant de frontière commune entre deux pays figure dans les statistiques de chacun d'entre eux.

**Voiture particulière**

Véhicule routier automobile autre qu'un motorcycle destiné au transport de personnes et comportant tout au plus neuf places assises (y compris celle du conducteur). Le terme «voiture particulière» couvre donc les voiturettes (qui se conduisent sans permis), les taxis et les voitures de location, à condition que ces véhicules aient moins de 10 places assises. Cette catégorie peut inclure également les camionnettes.

**Volailles**

Poules, poulets, canards, dindes, pintades, oies.

**Z****Zone euro**

Premiers pays participant à l'union monétaire en janvier 1999: Belgique, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande. Le 1er janvier 2001, la Grèce a également rejoint la zone euro. Il est à noter que toutes les données de la présente publication font référence à un agrégat de la zone euro systématiquement composé de 12 États membres (sauf mention contraire).

Le 1er janvier 2007, la Slovénie est devenue membre de la zone euro (cependant, dans la mesure où cette publication a été réalisée en 2006, ce changement n'est pas pris en compte dans la couverture des données présentée dans les tableaux et les graphiques).

**BE**

BE10	Région de Bruxelles-Capitale / Brussels Hoofdstedelijk Gewest
BE21	Prov. Antwerpen
BE22	Prov. Limburg (B)
BE23	Prov. Oost-Vlaanderen
BE24	Prov. Vlaams-Brabant
BE25	Prov. West-Vlaanderen
BE31	Prov. Brabant Wallon
BE32	Prov. Hainaut
BE33	Prov. Liège
BE34	Prov. Luxembourg (B)
BE35	Prov. Namur

**CZ**

CZ01	Praha
CZ02	Stredni Cechy
CZ03	Jihozápad
CZ04	Severozápad
CZ05	Severovýchod
CZ06	Jihovýchod
CZ07	Stredni Morava
CZ08	Moravskoslezsko

**DK**

DK00	Denmark
------	---------

**DE**

DE11	Stuttgart
DE12	Karlsruhe
DE13	Freiburg
DE14	Tübingen
DE21	Oberbayern
DE22	Niederbayern
DE23	Oberpfalz
DE24	Oberfranken
DE25	Mittelfranken
DE26	Unterfranken
DE27	Schwaben
DE30	Berlin
DE41	Brandenburg — Nordost
DE42	Brandenburg — Südwest
DE50	Bremen
DE60	Hamburg
DE71	Darmstadt
DE72	Gießen
DE73	Kassel
DE80	Mecklenburg-Vorpommern
DE91	Braunschweig
DE92	Hannover
DE93	Lüneburg
DE94	Weser-Ems
DEA1	Düsseldorf
DEA2	Köln
DEA3	Münster
DEA4	Detmold
DEA5	Arnsberg

DEB1	Koblenz
DEB2	Trier
DEB3	Rheinessen-Pfalz
DEC0	Saarland
DED1	Chemnitz
DED2	Dresden
DED3	Leipzig
DEE1	Dessau
DEE2	Halle
DEE3	Magdeburg
DEF0	Schleswig-Holstein
DEG0	Thüringen

**EE**

EE00	Eesti
------	-------

**EL**

GR11	Anatoliki Makedonia, Thraki
GR12	Kentriki Makedonia
GR13	Dytiki Makedonia
GR14	Thessalia
GR21	Ipeiros
GR22	Ionia Nisia
GR23	Dytiki Ellada
GR24	Stereia Ellada
GR25	Peloponnisos
GR30	Attiki
GR41	Voreio Aigaio
GR42	Notio Aigaio
GR43	Kriti

**ES**

ES11	Galicia
ES12	Principado de Asturias
ES13	Cantabria
ES21	País Vasco
ES22	Comunidad Foral de Navarra
ES23	La Rioja
ES24	Aragón
ES30	Comunidad de Madrid
ES41	Castilla y León
ES42	Castilla-la Mancha
ES43	Extremadura
ES51	Cataluña
ES52	Comunidad Valenciana
ES53	Illes Balears
ES61	Andalucía
ES62	Región de Murcia
ES63	Ciudad Autónoma de Ceuta
ES64	Ciudad Autónoma de Melilla
ES70	Canarias

**FR**

FR10	Île de France
FR21	Champagne-Ardenne
FR22	Picardie
FR23	Haute-Normandie
FR24	Centre
FR25	Basse-Normandie
FR26	Bourgogne
FR30	Nord — Pas-de-Calais
FR41	Lorraine
FR42	Alsace
FR43	Franche-Comté
FR51	Pays de la Loire
FR52	Bretagne
FR53	Poitou-Charentes
FR61	Aquitaine
FR62	Midi-Pyrénées
FR63	Limousin
FR71	Rhône-Alpes
FR72	Auvergne
FR81	Languedoc-Roussillon
FR82	Provence-Alpes-Côte d'Azur
FR83	Corse
FR91	Guadeloupe
FR92	Martinique
FR93	Guyane
FR94	Réunion

**IE**

IE01	Border, Midland and Western
IE02	Southern and Eastern

**IT**

ITC1	Piemonte
ITC2	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
ITC3	Liguria
ITC4	Lombardia
ITD1	Provincia Autonoma Bolzano/Bozen
ITD2	Provincia Autonoma Trento
ITD3	Veneto
ITD4	Friuli-Venezia Giulia
ITD5	Emilia-Romagna
ITE1	Toscana
ITE2	Umbria
ITE3	Marche
ITE4	Lazio
ITF1	Abruzzo
ITF2	Molise
ITF3	Campania
ITF4	Puglia
ITF5	Basilicata
ITF6	Calabria
ITG1	Sicilia
ITG2	Sardegna

**CY**

CY00	Kypros/Kibris
------	---------------

**LV**

LV00	Latvija
------	---------

**LT**

LT00	Lietuva
------	---------

**LU**

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

**HU**

HU10	Közép-Magyarország
HU21	Közép-Dunántúl
HU22	Nyugat-Dunántúl
HU23	Dél-Dunántúl
HU31	Észak-Magyarország
HU32	Észak-Alföld
HU33	Dél-Alföld

**MT**

MT00	Malta
------	-------

**NL**

NL11	Groningen
NL12	Friesland
NL13	Drenthe
NL21	Overijssel
NL22	Gelderland
NL23	Flevoland
NL31	Utrecht
NL32	Noord-Holland
NL33	Zuid-Holland
NL34	Zeeland
NL41	Noord-Brabant
NL42	Limburg (NL)

**AT**

AT11	Burgenland
AT12	Niederösterreich
AT13	Wien
AT21	Kärnten
AT22	Steiermark
AT31	Oberösterreich
AT32	Salzburg
AT33	Tirol
AT34	Vorarlberg

**PL**

PL11	Lodzkie
PL12	Mazowieckie
PL21	Malopolskie
PL22	Slaskie
PL31	Lubelskie
PL32	Podkarpackie
PL33	Swietokrzyskie
PL34	Podlaskie
PL41	Wielkopolskie
PL42	Zachodniopomorskie
PL43	Lubuskie
PL51	Dolnoslaskie
PL52	Opolskie
PL61	Kujawsko-Pomorskie
PL62	Warminsko-Mazurskie
PL63	Pomorskie

**PT**

PT11	Norte
PT15	Algarve
PT16	Centro (P)
PT17	Lisboa
PT18	Alentejo
PT20	Região Autónoma dos Açores
PT30	Região Autónoma da Madeira

**SI**

SI00	Slovenija
------	-----------

**SK**

SK01	Bratislavský kraj
SK02	Západné Slovensko
SK03	Stredné Slovensko
SK04	Východné Slovensko

**FI**

FI13	Itä-Suomi
FI18	Etelä-Suomi
FI19	Länsi-Suomi
FI1A	Pohjois-Suomi
FI20	Åland

**SE**

SE01	Stockholm
SE02	Östra Mellansverige
SE04	Sydsverige
SE06	Norra Mellansverige
SE07	Mellersta Norrland
SE08	Övre Norrland
SE09	Småland med öarna
SE0A	Västsverige

**UK**

UKC1	Tees Valley and Durham
UKC2	Northumberland and Tyne and Wear
UKD1	Cumbria
UKD2	Cheshire
UKD3	Greater Manchester
UKD4	Lancashire
UKD5	Merseyside
UKE1	East Riding and North Lincolnshire
UKE2	North Yorkshire
UKE3	South Yorkshire
UKE4	West Yorkshire
UKF1	Derbyshire and Nottinghamshire
UKF2	Leicestershire, Rutland and Northamptonshire
UKF3	Lincolnshire
UKG1	Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
UKG2	Shropshire and Staffordshire
UKG3	West Midlands
UKH1	East Anglia
UKH2	Bedfordshire and Hertfordshire
UKH3	Essex
UKI1	Inner London
UKI2	Outer London
UKJ1	Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
UKJ2	Surrey, East and West Sussex
UKJ3	Hampshire and Isle of Wight
UKJ4	Kent
UKK1	Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
UKK2	Dorset and Somerset
UKK3	Cornwall and Isles of Scilly
UKK4	Devon
UKL1	West Wales and The Valleys
UKL2	East Wales
UKM1	North Eastern Scotland
UKM2	Eastern Scotland
UKM3	South Western Scotland
UKM4	Highlands and Islands
UKN0	Northern Ireland

## RÉGIONS STATISTIQUES

**BG**

BG11	Severozapaden
BG12	Severen tsentralen
BG13	Severoiztochen
BG21	Yugozapaden
BG22	Yuzhen tsentralen
BG23	Yugoiztochen

**HR**

HR01	Sredisnja Hrvatska
HR02	Zagrebacka regija
HR03	Jadranska Hrvatska
HR04	Istocna Hrvatska

**RO**

RO01	Nord-Est
RO02	Sud-Est
RO03	Sud
RO04	Sud-Vest
RO05	Vest
RO06	Nord-Vest
RO07	Centru
RO08	Bucuresti

**TR**

TR10	Istanbul
TR21	Tekirdag
TR22	Balikesir
TR31	Izmir
TR32	Aydin
TR33	Manisa
TR41	Bursa
TR42	Kocaeli
TR51	Ankara
TR52	Konya
TR61	Antalya
TR62	Adana
TR63	Hatay
TR71	Kirikkale
TR72	Kayseri
TR81	Zonguldak
TR82	Kastamonu
TR83	Samsun
TR90	Trabzon
TRA1	Erzurum
TRA2	Agri
TRB1	Malatya
TRB2	Van
TRC1	Gaziantep
TRC2	Sanliurfa
TRC3	Mardin

**NO**

NO01	Oslo og Akershus
NO02	Hedmark og Oppland
NO03	Sør-Østlandet
NO04	Agder og Rogaland
NO05	Vestlandet
NO06	Trøndelag
NO07	Nord-Norge

**CH**

CH01	Région lémanique
CH02	Espace Mittelland
CH03	Nordwestschweiz
CH04	Zürich
CH05	Ostschweiz
CH06	Zentralschweiz
CH07	Ticino

\* Veuillez noter que certaines des régions ci-dessus sont présentées en caractères d'Europe occidentale

La liste complète de la nomenclature est disponible sur le site web d'Eurostat ([http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/codelist\\_en.cfm?list=nuts](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/codelist_en.cfm?list=nuts)).

**A Agriculture, chasse, sylviculture****B Pêche, aquaculture****C Industries extractives**

CA Extraction de produits énergétiques

CB Extraction de produits non énergétiques

**D Industrie manufacturière**

DA Industries agricoles et alimentaires

DB Industrie textile et habillement

DC Industrie du cuir et de la chaussure

DD Travail du bois et fabrication d'articles en bois

DE Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie

DF Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires

DG Industrie chimique

DH Industrie du caoutchouc et des plastiques

DI Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques

DJ Métallurgie et travail des métaux

DK Fabrication de machines et équipements

DL Fabrication d'équipements électriques et électroniques

DM Fabrication de matériel de transport

DN Autres industries manufacturières

**E Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau****F Construction****G Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques**

50 Commerce et réparation automobile

51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce

52 Commerce de détail et réparation d'articles domestiques

**H Hôtels et restaurants****I Transports et communications**

60 Transports terrestres

61 Transports par eau

62 Transports aériens

63 Services auxiliaires des transports

64 Postes et télécommunications

**J Activités financières**

65 Intermediation financière

66 Assurance

67 Auxiliaires financiers et d'assurance

**K Immobilier, location et services aux entreprises**

70 Activités immobilières

71 Location sans opérateur

72 Activités informatiques

73 Recherche-développement

74 Services fournis principalement aux entreprises

**L Administration publique****M Éducation****N Santé et action sociale****O Services collectifs, sociaux et personnels**

90 Assainissement, voirie et gestion des déchets

91 Activités associatives

92 Activités récréatives, culturelles et sportives

93 Services personnels

**P Activités des ménages****Q Activités extra-territoriales**

La liste complète de la nomenclature est disponible sur le site web d'Eurostat ([http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=ACT\\_OTH\\_BUILD\\_TREE&StrNom=NACE\\_1\\_1&StrLanguageCode=EN](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=ACT_OTH_BUILD_TREE&StrNom=NACE_1_1&StrLanguageCode=EN)).

Il est à noter qu'une nomenclature révisée (NACE Rév. 2) doit être adoptée fin 2006 et que sa mise en œuvre débutera en 2007.

- 0 Produits alimentaires et animaux vivants
- 1 Boissons et tabacs
- 2 Matières brutes non comestibles à l'exception des carburants
- 3 Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes
- 4 Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale
- 5 Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.
- 6 Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première
- 7 Machines et matériel de transport
- 8 Articles manufacturés divers
- 9 Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTIC

La liste complète de la classification est disponible sur le site web de l'ONU (<http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcst.asp?Cl=14>).

Il est à noter qu'une classification révisée (CTIC Rév. 4) a été acceptée par la Commission de statistique des Nations unies en mars 2006. Le texte final de la CTIC Rév. 4 est en cours d'impression.



## SYMBOLES STATISTIQUES

Les données statistiques sont fréquemment accompagnées d'information complémentaire, sous la forme de symboles statistiques (aussi appelés «flags»), qui indique les données manquantes ou qui peuvent être problématiques. Dans cet annuaire, le recours à des symboles statistiques a été utilisé aussi peu souvent que possible. Les symboles suivants sont utilisés lorsque nécessaire:

- : Non disponible, confidentiel ou non fiable
- Non applicable, zéro réel ou zéro par défaut
- 0 Inférieur à la moitié du dernier chiffre indiqué et supérieur à un zéro réel

Remarque: les codes indiquant les estimations, les valeurs révisées et les valeurs provisoires ont été supprimés pour faciliter la lecture des informations présentées. Les lecteurs intéressés par une telle information complémentaire peuvent consulter le site web d'Eurostat (voir page 11). Les ruptures de série sont indiquées dans les notes de bas de page accompagnant chaque tableau et graphique. Les prévisions sont également indiquées par l'ajout de notes de bas de page. Dans le cas d'États membres de l'Union européenne, même lorsque de telles données n'étaient pas disponibles, ces pays ont été inclus systématiquement dans les tableaux et les graphiques (pour ces derniers, des notes de bas de page appropriées indiquent que les données ne sont pas disponibles, tandis que dans les tableaux, le signe de ponctuation deux points (:)) a été utilisé pour représenter les données non disponibles). Dans le cas de pays non membres de l'UE, lorsque des données ne sont pas disponibles pour un indicateur particulier, les pays concernés ne figurent pas dans les tableaux ni les graphiques.

## AGRÉGATS GÉOGRAPHIQUES ET PAYS

### Union européenne, zone euro et États membres

**EU-25** les 25 États membres de l'Union européenne (BE, CZ, DK, DE, EE, EL, ES, FR, IE, IT, CY, LV, LT, LU, HU, MT, NL, AT, PL, PT, SI, SK, FI, SE, UK)

**EU-15** les 15 États membres de l'Union européenne jusqu'au 30 avril 2004 (BE, DK, DE, EL, ES, FR, IE, IT, LU, NL, AT, PT, FI, SE, UK)

**Zone euro** la zone euro était constituée d'EUR-11 jusqu'au 31 décembre 2000 et d'EUR-12 à partir du 1er janvier 2001. Aux fins de la présente publication, toutes les données relatives à la zone euro sont présentées sous forme d'agrégat pour les 12 États membres concernés (sauf mention contraire), pour toutes les années de référence. La Slovénie est devenue membre de la zone euro à partir du 1er janvier 2007 (mais comme le présent document a été rédigé en 2006, elle n'est pas comprise dans l'agrégat de la zone euro).

**EUR-12** les douze pays participant à la zone euro (BE, DE, EL, ES, FR, IE, IT, LU, NL, AT, PT, FI)

**EUR-11** les onze pays participant à la zone euro (BE, DE, ES, FR, IE, IT, LU, NL, AT, PT, FI)

BE	Belgique
CZ	République tchèque
DK	Danemark
DE	Allemagne
EE	Estonie
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
IE	Irlande
IT	Italie
CY	Chypre
LV	Lettonie
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
HU	Hongrie
MT	Malte
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PL	Pologne
PT	Portugal
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni

**Pays adhérents et candidats à l'Union européenne** <sup>(55)</sup>

BG	Bulgarie (est devenue membre de l'Union européenne le 1er janvier 2007)
HR	Croatie
MK	Ancienne République yougoslave de Macédoine
RO	Roumanie (est devenue membre de l'Union européenne le 1er janvier 2007)
TR	Turquie

(55) La présente édition de l'annuaire ne tient pas compte de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne, ni de l'adhésion de la Slovénie à la zone euro le 1er janvier 2007, dans la mesure où les données ont été extraites et analysées en 2006.

Le code MK est provisoire et ne détermine en aucun cas la classification définitive de ce pays, qui sera décidée en accord avec le résultat des négociations qui sont actuellement en cours aux Nations Unies.

**MONNAIES**

ECU	<i>European currency unit</i> (unité de compte européenne), utilisé jusqu'au 31 décembre 1998
EUR	euro, utilisé à partir du 1er janvier 1999
ATS (*)	schilling autrichien
BEF (*)	franc belge
CYP	livre chypriote
CZK	couronne tchèque
DEM (*)	mark allemand
DKK	couronne danoise
EEK	couronne estonienne
ESP (*)	peseta espagnole
FIM (*)	mark finlandais
FRF (*)	franc français
GBP	livre sterling
GRD (*)	drachme grecque
HUF	forint hongrois
IEP (*)	livre irlandaise
ITL (*)	lire italienne
LTL	litas lituanien
LUF (*)	franc luxembourgeois
LVL	lats letton
MTL	lire maltaise
NLG (*)	florin néerlandais
PLN	zloty polonais
PTE (*)	escudo portugais
SEK	couronne suédoise
SIT	tolar slovène
SKK	couronne slovaque

(\*) *Anciennes monnaies des États membres qui utilisent l'euro.* L'euro a remplacé l'écu le 1er janvier 1999; le 1er janvier 2002, il a également remplacé 12 monnaies nationales par son adoption par les membres de la zone euro.

Remarque: l'euro est entré en circulation en Slovénie à partir du 1er janvier 2007; la zone euro compte par conséquent 13 membres depuis cette date.

BGN	lev bulgare
HRK	kuna croate
MKD	denar macédonien
ROL	leu roumain; le 1er juillet 2005, le nouveau leu roumain (RON) a été adopté; l'ancien leu (ROL) restera en circulation jusqu'au 31 décembre 2006 (1 RON = 10 000 ROL).
TRL	ancienne livre turque
TRY	nouvelle livre turque
CHF	franc suisse
ISK	couronne islandaise
NOK	couronne norvégienne
JPY	yen japonais
USD	dollar des États-Unis

## AUTRES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACP	États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de l'accord de Cotonou	GCE	grande catégorie économique
AELE	Association européenne de libre échange	GES	gaz à effet de serre
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain (CA, MX, US)	HCNUR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est	IDD	indicateurs de développement durable
ASACR	Association sud-asiatique de coopération régionale	IDE	investissement direct étranger
BCE	Banque centrale européenne	IPC	Classification internationale des brevets
BIT	Bureau international du travail	IPCE	indice des prix à la consommation européen
BPSI	bureau de promotion de la société de l'information	IPCH	indice des prix à la consommation harmonisé
Caf	coût, assurance et fret	IPCUM	indice des prix à la consommation de l'union monétaire
CBE	convention sur le brevet européen	IPJ	indice de la production industrielle
CBPRD	crédits budgétaires publics de recherche et de développement	IPP	indice des prix à la production
CC	La nomenclature des ouvrages de construction	IOR	indice d'octane recherche
CEAP	Coopération économique Asie-Pacifique	IS	indicateur(s) structurel(s)
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier	ISBLSM	institutions sans but lucratif au service des ménages
CEI	Communauté des États indépendants	KIS	Knowledge Intensive Services (services à forte intensité de connaissances)
CGCE	classification par grandes catégories économiques	MEDA	le programme MEDA est le principal instrument financier de l'Union européenne pour la mise en ouvre du partenariat euro-méditerranéen
CIED	combustibles irradiés destinés à l'évacuation définitive	MERCOSUR	Marché commun du Sud
CITE	classification internationale type de l'éducation	MSTI	principaux indicateurs de la science et de la technologie de l'OCDE
CTCI Rév. 3	Classification type pour le commerce international, troisième révision	MTC	mécanisme des taux de change
CVS	corrigé des variations saisonnières	NACE	nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne
DBO	demande biochimique en oxygène	n.c.a.	non classé ailleurs
DCO	demande chimique en oxygène	n.d.a.	non dénommé ailleurs
DG	direction générale	NEI	Nouveaux États indépendants (de l'ancienne Union soviétique)
DIRD	dépenses intérieures brutes de R & D	NUTS	nomenclature des unités territoriales statistiques (Eurostat) (NUTS 1, 2, etc.)
DIRDE	dépenses intérieures brutes de R & D du secteur des entreprises	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
DOC	ministère du commerce (États-Unis)	OEB	Organisation européenne des brevets
DOM	département d'outre-mer	OIT	Organisation internationale du travail
EAD	économies asiatiques dynamiques	OMS	Organisation mondiale de la santé
EBE	excédent brut d'exploitation	ONU	Organisation des Nations unies
EEE	Espace économique européen	OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
EFT	enquête sur les forces de travail	PA	Pays adhérents
EITO	European Information Technology Observatory (Observatoire européen des technologies de l'information)	PAC	Politique agricole commune
EPT	équivalent plein temps	PCCE	production combinée de chaleur et d'électricité
ESB	encéphalopathie spongiforme bovine	PCM	Panel Communautaire des Ménages
Eurofarm	projet de normalisation des méthodes d'établissement de statistiques agricoles; ce projet donne un aperçu des structures agricoles, des exploitations, de la viticulture et de la fruiticulture.	PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
Eurostat	Office statistique des communautés européennes	PIB	produit intérieur brut
Eurydice	réseau d'information sur l'éducation en Europe ( <a href="http://www.eurydice.org/">http://www.eurydice.org/</a> )	PMT	politique du marché du travail
EU-SILC	statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie	PNB	produit national brut
EVSI	espérance de vie sans incapacité	R & D	recherche et développement
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)	RNB	revenu national brut
FBCF	formation brute de capital fixe	S & T	sciences et technologies
FMI	Fonds monétaire international	SA	superficie agricole
fob	franco à bord	SCE	statistiques conjoncturelles des entreprises
		SCN	Système de comptabilité nationale (ONU)
		SCS	système des comptes de la santé
		SEB	Statistiques en bref
		SEC	système européen de comptes économiques intégrés (SEC 95)

## UNITÉS DE MESURE

Sespros	système européen de statistiques intégrées de la protection sociale	%	pour cent
SILC	Voir EU-SILC	AVBS	année de vie en bonne santé
SME	système monétaire européen	GW	gigawatt
SSE	statistiques structurelles sur les entreprises	GWh	gigawatt-heure
SSE	Système statistique européen	ha	hectare (1 ha = 10 000 mètres carrés)
TBM	taux brut de mortalité	IMC	indice de masse corporelle
TI	technologie de l'information	kbit	kilobit
TIC	technologies de l'information et de la communication	Kbits/s	kilobits par seconde
TVA	taxe sur la valeur ajoutée	Kbps	kilobits par seconde
UE	Union européenne	kg	kilogramme
UEM	Union économique et monétaire	kgep	kilogramme-équivalent pétrole
UNCAT	convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitement cruels, inhumains ou dégradants	km	kilomètre
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture	km <sup>2</sup>	kilomètre carré
USPTO	office des brevets des États-Unis	kW	kilowatt
VAB	valeur ajoutée brute	kWh	kilowatt-heure
		m	mètre
		m <sup>2</sup>	mètre carré
		m <sup>3</sup>	mètre cube
		MW	mégawatt
		MWh	mégawatt-heure
		p-km	passager-kilomètre
		PPA	parité de pouvoir d'achat
		SAU	superficie agricole utilisée
		SPA	standard de pouvoir d'achat
		t	tonne
		TB	tonnage brut
		tep	tonne-équivalent pétrole
		t-km	tonnes-kilomètre
		TMS	taux de mortalité standardisé
		UB	unité de bétail
		UTA	unité de travail par an

**DROITS D'AUTEUR DES PHOTOGRAPHIES**

Page 3: Directeur général d'Eurostat, Hervé Carré  
© Commission européenne

Pages 13, 15-45: Belgique (P-009892/00-8)  
© Communauté européenne

Page 23: Centrale électrique de Bayswater, Lac Liddell  
© Corel Corporation

Page 27: Entrée de ville, Europe du nord (P-006395/00-5)  
© Communauté européenne

Page 38: Vaincre la dépendance énergétique (P-009892/00-10)  
© Communauté européenne

Pages 47, 49-80: Jeunes gens (P-009693/00-13)  
© Communauté européenne

Page 55: Personnes dans la foule (P-009744/00-11)  
© Communauté européenne

Pages 81, 83-98: Jeunes gens (P-009693/00-8)  
© Communauté européenne

Pages 99, 101-112: Cours de gymnastique, De Haan  
(P-011197/00-32)  
© Communauté européenne

Pages 113, 115-128: Vieil homme endormi sur un banc rouge  
© Artur Lemos

Pages 129, 131-146: Créer un marché du travail inclusif (P-011555/00-17)  
© Communauté européenne

Page 144: Augmenter d'environ 5 ans l'âge moyen auquel les personnes peuvent cesser de travailler (P-011555/00-19)  
© Communauté européenne

Pages 147, 149-190: Billets en euros: différentes dénominations (P-008481/00-8)  
© Communauté européenne

Page 150: Différentes pièces d'un euro (P-008484/00-4)  
© Communauté européenne

Page 166: Pièces en euros: exemples de taux de change (P-008484/00-6)  
© Communauté européenne

Page 187: Prix des légumes en euros (P-008491/00-2)  
© Communauté européenne

Pages 191, 193-206: Transport maritime: port de Hambourg, Allemagne (P-008295/00-2)  
© Communauté européenne

Pages 207, 209-238: Robot en train de souder  
© 1997 PhotoDisc, Inc.

Page 223: Prix en euros affichés dans un hypermarché (P-008491/00-7)  
© Communauté européenne

Page 227: Transport aérien: piste de décollage, aéroport Zaventem de Bruxelles, Belgique (P-008295/00-11)  
© Communauté européenne

Pages 239, 241-265: Recherche biomédicale et médicale (P-001317-00-10)  
© Communauté européenne

Page 249: Sciences de la vie et technologie pour les pays en voie de développement (P-001317-00-11)  
© Communauté européenne

Page 255: Société de la connaissance: comment aider l'Europe à préserver son avance dans le domaine des technologies de communication mobiles (P-011555/00-02)  
© Communauté européenne

Page 261: Utilisateur de téléphone avec une carte d'appel en euros (P-002561/00-17)  
© Communauté européenne

Pages 267, 269-282: La sécheresse a toujours été l'un des plus gros problèmes de l'agriculture (P-006395/00-6)  
© Communauté européenne

Pages 283, 285-306: Tige de blé  
© 1997 PhotoDisc, Inc.

Page 286: Bottes de foin  
© 1997 PhotoDisc, Inc.

Pages 307, 309-316: Paysan et son fils ramenant une charrette de foin chez eux, près de la ville de Zarnesti  
© EPA PHOTO / Robert Ghement

Pages 317, 319-323: Drapeau européen monté sur un échafaudage métallique (P-002746/00-04)  
© Communauté européenne

**A**

Abréviations 357-360  
 Accès internet et dépenses pour les TIC 254-261  
 Accès internet, entreprises 259  
 Accès internet, ménages 255-256  
 Accidents 103-104  
 Accidents de la circulation 102, 104, 106  
 Accidents de la route 232  
 Accidents du travail 111-112, 326  
 Accidents du travail graves, 111, 326  
 Accidents du travail mortels, 112, 326  
 Accroissement de la population mondiale 58  
 Accroissement naturel de la population 53  
 Achats en ligne 260  
 Acquisition de nationalité 76, 78, 80  
 Acronymes 357-360  
 Actifs 151, 156, 158, 160, 164-165, 170, 175-176  
 Activité de formation quelconque 94-95  
 Activités du secteur immobilier, de la location et des services aux entreprises 211-214, 249  
 Administration publique, activités extra-territoriales 249  
 Administrations publiques 128, 158-165, 170, 326  
 Admissions, hôpital 109  
 Aéroports 235  
 Affections cardiaques et pulmonaires 271  
 Afflux externe 273-274  
 Âge 52-55, 59-60, 63-66, 68, 71, 73-75  
 Âge moyen dans l'enseignement supérieur 87-88  
 Âge moyen des femmes à la maternité 74  
 Agence européenne pour l'environnement (AEE) 271  
 Agenda social européen 101  
 Agriculture 28, 33-35, 273, 279, 285-296, 309-310  
 Agriculture biologique 279-280, 342  
 Agriculture, chasse, sylviculture, pêche, industries extractives 249  
 Agriculture, sylviculture et pêche 283-306  
 Aides à la création d'entreprise 144-146  
 Air 227-230, 234-235, 269-272, 279, 281-282  
 Alcoolisme 103-104  
 Allocations familiales 125  
 Années de vie en bonne santé 60, 66-67, 327  
 Annexes 325-369  
 Appartements 122-123  
 Appels internationaux, téléphone 263  
 Appels locaux, téléphone 263-265, 327  
 Appels longue distance, téléphone 327  
 Appels nationaux, téléphone 263-265  
 Appels, téléphone 263-265  
 Apprentissage des langues 83-84, 90-91  
 Apprentissage informel 94-95  
 Aquaculture 287-288, 302-303, 305-306, 326  
 Arbres forestiers 301, 336  
 Articles d'habillement 119-120  
 Asile 75-80, 332  
 Audit urbain 309-310  
 Auto-évaluation de l'état de santé 101  
 Autoroute 228, 230, 327  
 Autres établissements d'hébergement collectif 236-237

Autres produits manufacturés 195, 198-199, 202-203  
 Autres produits minéraux non métalliques 215-216, 219  
 Autres services fournis aux entreprises 203-204, 206  
 Avortements 49

**B**

Balance 193-195, 197, 199, 200-201, 203-204  
 Balance des paiements 170, 172, 174-175, 193-194, 203-204, 206, 327-328  
 Balance du compte courant 170-174, 194, 203-206  
 Banque centrale 158, 165-166, 168-169, 187-188, 215, 319, 347  
 Banque centrale européenne (BCE) 158, 166, 168, 187, 215, 319, 347  
 Banque de détail, taux d'intérêt 166  
 Besoin/capacité de financement net(te) 149  
 Bétail 285-286, 295  
 Bien-être 115-128  
 Biens et services 150-152, 154, 156, 158-161, 164, 170, 174, 187, 189  
 Biomasse 17, 19-20, 24, 26-27, 33, 328, 334  
 Biotechnologie 328  
 Bois rond 297-298, 300, 343  
 Boissons non alcoolisées 119-120  
 Boissons alcoolisées, tabac et narcotiques 119  
 Bonne gouvernance 322-323  
 Bourses 96  
 Bovins 295-297, 328, 328  
 Brevets 241-242, 252-254, 328, 340  
 Bus 228-231

**C**

Cadre européen des certifications (CEC) 84  
 Cancer 102-105, 109  
 Capital social 175-176, 178  
 Cardiopathie 103-104  
 Cardiopathies ischémiques 102-105  
 Causes de décès 102-106, 329, 348  
 Causes des problèmes de santé 107-108  
 Causes répandues potentiellement à l'origine de problèmes de santé 107-108  
 Centrale au lignite 26  
 Centrales à charbon 26  
 Centrales électriques 24, 26, 33-35  
 Centres d'éducation pour adultes 90  
 Céréales (sauf riz) 295-296, 329, 343  
 Chaleur dérivée 32  
 Changement climatique 270-272, 297, 323  
 Charge financière 125  
 Chaussures 119-120  
 Chemins de fer 228-233, 329, 339  
 Chercheurs 84, 242-244, 329  
 Chiffre d'affaires 215-216, 219, 221-224, 226, 260, 329, 335, 337, 342  
 Chômage 125-128, 131-132, 139-146, 180, 184, 316, 329, 349  
 Ciel européen unique 227

- Cinquième programme-cadre (FP5) 241  
 Cités universitaires 122  
 Citoyenneté 76-78, 80, 83  
 Classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP) 115, 119, 187  
 Classification internationale type de l'éducation (CITE) 85-93, 95, 98, 143, 245, 329-330, 334, 339, 340  
 Classification type pour le commerce international (CTCI) 193, 195, 330, 356  
 Codes de données d'Eurostat 8  
 Cohésion sociale 94, 115, 319, 321-323  
 Cohésion, régionale 309-310  
 Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires 215-216, 219  
 Combustibles fossiles 16, 38  
 Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes 195, 198-199, 202-203  
 Combustibles solides 15-17, 19, 21-22, 28, 30, 32  
 Comité du programme statistique (CPS) 9  
 Comité économique et social européen (CESE) 323  
 Commerce 191-206  
 Commerce de détail 210-211, 214, 221-226  
 Commerce de gros 210-211, 214, 221-226  
 Commerce en ligne 254-255, 260, 331  
 Commerce et distribution 210-214, 221-222, 223-226, 249, 330  
 Commerce international 191-206  
 Commerce international, marchandises 194-203  
 Commerce international, services 203-206  
 Commerce, intégration des biens et services 170, 174, 348  
 Commerce, marchandises 193-203  
 Commerce, par catégorie principale 206  
 Commerce, produits de la pêche 306  
 Commerce, services 193-194, 203-206  
 Commerce, transports et services de communication, 156  
 Communications 119, 206  
 Compétences 88, 94  
 Compétences en informatique 255, 257  
 Compétences en ligne 254-255  
 Compétitivité 15, 38, 94, 160, 189, 209, 215, 221, 227-228, 242, 285, 297, 310  
 Compétitivité régionale et emploi 310  
 Compte d'opérations financières 170, 172, 174-175  
 Comptes économiques, agriculture 291  
 Comptes économiques, régions 309  
 Conditions de vie 116-118  
 Conditions de vie et bien-être 113-128  
 Conduites (énergie) 20, 33  
 Connexion, internet 255-257, 259, 261  
 Consommation 149-152, 154, 156, 158-160, 165, 187, 189-190, 322-323  
 Consommation d'alcool 101  
 Consommation de production propre 119  
 Consommation de tabac 107-108, 336  
 Consommation énergétique 28-29, 31-37, 323  
 Consommation et dépenses 158-160  
 Consommation finale d'électricité 34-36  
 Consommation finale d'énergie 28, 31-35, 331  
 Consommation intérieure brute 21-22, 28-30, 37  
 Consommation intermédiaire 151-152, 154, 156, 165, 331, 338, 343  
 Construction 93, 150-151, 156-157, 170, 203, 206, 210, 214, 215, 219-220  
 Contrat à durée déterminée 138  
 Contributions sociales 128, 160-161, 163, 165, 180, 329, 331, 346  
 Convergence (critères) 165-166, 168-169, 187-190, 310, 332, 334, 337, 344, 346, 349  
 Coopération territoriale européenne 310  
 Coût de la main d'œuvre 151, 180-186, 331, 348  
 Coût horaire de la main d'œuvre 180, 184-185  
 Coûts salariaux moyens, 213-214  
 Création directe d'emplois 144-146  
 Crédits 170, 172, 174, 203-206  
 Crédits budgétaires publics de recherche et de développement 242, 249, 331  
 Critère de Maastricht 166, 168-169  
 Croissance démographique 50, 55, 313  
 Cuir et articles en cuir 215-216, 219  
 Cultures permanentes 290
- ## D
- Débit sortant réel 274  
 Débits 170, 172, 174, 203-206  
 Décès 53, 60, 65-66, 101-107, 109, 111-112, 271  
 Déchets dangereux 277  
 Déchets industriels 328, 332  
 Déchets municipaux 277-278, 332  
 Déchets 269, 277-278, 281-282, 328, 332, 334, 337, 340  
 Défoliation 301, 329  
 Demandes de brevets, haute technologie 252  
 Demandeurs d'emploi 139  
 Démographie 49, 55, 59, 312-313  
 Démographie des entreprises 211, 348  
 Densité du bétail 279-280, 332  
 Dépendance énergétique 16-17, 21-22, 348  
 Dépendance, personnes âgées 59, 63-64, 348  
 Dépenses 149-150, 158-159, 162, 165, 180, 186-187, 189, 241-242, 249-252, 254-262  
 Dépenses annuelles en faveur des établissements d'enseignement publics et privés 96-98  
 Dépenses de consommation des ménages 119-121, 333  
 Dépenses de consommation des ménages, articles d'habillement et chaussures 120  
 Dépenses de consommation des ménages, denrées alimentaires et boissons non alcoolisées 120  
 Dépenses de consommation des ménages, logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles 120  
 Dépenses de consommation finale 119-120, 158, 333  
 Dépenses de consommation finale des ménages 187  
 Dépenses de personnel 209-211, 213-216, 333, 349  
 Dépenses en faveur des établissements d'enseignement publics et privés 98  
 Dépenses environnementales 281-282, 333  
 Dépenses intérieures brutes de R & D (DIRD) 249-250, 252, 333  
 Dépenses publiques 144-146  
 Dépenses publiques, éducation 96-97, 333-334  
 Dépenses publiques, politique de l'emploi 144-1466  
 Dépenses, composantes du PIB 158-159

Dépenses, éducation 83-84, 96-97  
 Dépenses, maladies/soins de santé 101  
 Dépenses, protection sociale 126-127  
 Dépenses, R & D 249-252  
 Dépenses, retraites 126, 128, 333  
 Descendance finale 73, 334  
 Désindustrialisation 210  
 Dette 162-164  
 Deuxième cycle de l'enseignement secondaire 84, 87, 89, 140, 330, 340  
 Développement durable 11, 15, 101, 227, 242, 269, 273, 277, 279, 297, 319, 322-323  
 Diesel 33, 38, 44, 45  
 Difficultés matérielles 124  
 Diplômés 83-84  
 Divorce 68, 70-71, 334  
 Droits d'inscription 96  
 Droits de propriété intellectuelle 215

## E

Eau 119-120, 269-270, 273-276, 279-282  
 Eaux résiduaires 273, 275-276, 282  
 Écarts de rémunération entre les hommes et les femmes 180, 182, 334  
 Écarts entre les hommes et les femmes 131, 139  
 Écoles 86, 90-91, 94-95  
 Économie 147-190  
 Économie fondée sur la connaissance 84, 94, 241, 319, 321  
 Économie marchande 186, 210-213, 334  
 Économie marchande non financière 210-212, 334  
 Économies 119, 149  
 Économiquement inactif 63-64  
 Écoulement interne 273-274  
 Écu 151, 165-166, 334, 335  
 Éducation 59, 81-98, 119, 140, 143, 242-246, 248-249, 257, 309  
 Éducation des jeunes 87, 89, 321, 340  
 Éducation préscolaire 84  
 eEurope 242, 254  
 Effectifs 86, 96  
 Effectifs scolaires et niveaux d'études 84-89  
 Efficacité énergétique 28-29, 37-38  
 Électricité 17-20, 24-28, 34-35, 36, 38-40, 119-120, 210-214  
 Élèves 84-85  
 Élèves apprenant des langues étrangères 90-91  
 Émigration 53, 75-76, 346  
 Émissions de carbone 38  
 Émissions de gaz à effet de serre 38, 269-272, 322-323, 336  
 Emploi 68, 131-142, 144-146, 155-156, 160, 164, 180, 184, 186, 209-215, 221, 223, 226, 236, 243, 246, 248-249, 315, 321-322, 347  
 Emploi, affaires sociales et égalité 144  
 Empoisonnements aigus 111  
 En ligne 94-95, 255, 260  
 Énergie 13-45, 322-323, 348  
 Énergie éolienne 17, 19-20, 24, 26-27  
 Énergie géothermique 16-17, 19-20  
 Énergie hydroélectrique 17-20, 27

Énergie renouvelable 15-17, 19-20, 24, 27-28, 30, 32, 37, 287-288, 334, 338  
 Énergie solaire 16-17, 19-20  
 Enfants 59, 65-66, 68, 70, 72-74  
 Enfants de quatre ans scolarisés 86  
 Engrais 269  
 Enquête sur la structure des exploitations agricoles 279-280, 286  
 Enquête sur les forces de travail (EFT) 122, 132, 334, 336, 339, 340, 342, 345  
 Enquêtes santé par interview (ESI) 107-108, 111  
 Enseignants 84, 86  
 Enseignement préprimaire 84-85, 143, 330  
 Enseignement primaire 84-86, 330  
 Enseignement privé 96-98  
 Enseignement public 96-97, 333-334  
 Enseignement secondaire et postsecondaire non supérieur 330  
 Enseignement supérieur 84, 87-88, 92-93, 95, 96, 140, 244, 246-247, 251, 330  
 Entreprise(s) 209, 211-212, 217, 255, 259-260  
 Environnement 267-282, 285, 297, 319, 321-322  
 Environnement et agriculture 279-281  
 Équipements électriques et électroniques 215-216, 219  
 Équivalents-adultes 116  
 Espérance de vie 59-61, 102, 335  
 Espérance de vie et mortalité 59-67  
 Essence sans plomb 38  
 Établissements (d'enseignement) privés indépendants 85-88, 92-93  
 Étudiants 84, 87-88, 92-93, 96-98  
 Étudiants d'âge mûr 93  
 Étudiants/diplômés de niveau doctoral 245, 334  
 Euratom 15, 281  
 Euro 151, 162, 165-167, 176, 187, 334-335, 343, 349-350, 357-358  
 Euro-indicateurs 11-12, 319-321  
 Eurostat — service à l'intention des journalistes 12  
 Eurostat, clé d'accès à la statistique européenne 9  
 Évapotranspiration 274  
 Excédent brut d'exploitation 149-150, 160-161, 335  
 Excédent/déficit public 149  
 Exclusion sociale 115-116, 125, 323  
 Exploitants agricoles 289  
 Exploitations agricoles 286, -288, 335, 347  
 Exportations 150, 158, 160, 170-174, 193-206, 306

## F

Familles et naissances 68-74  
 Fécondité 51-52, 59, 68, 73-74, 348  
 Finances publiques 162-165  
 Flotte de pêche 302-303, 335  
 Flux d'investissements directs étrangers 175-177  
 Fonds européen pour la pêche (FEP) 302  
 Fonds monétaire international (FMI) 203  
 Fonds structurels 11, 49, 309-310, 321-322  
 Formation 83-84, 87, 89-90, 92, 94-95, 97, 138-139, 144-146  
 Formation assistée par ordinateur 94-95  
 Formation brute de capital fixe (FBCF) 158-159, 336  
 Formation permanente 83-84, 94-95, 132, 336



Formation préprofessionnelle 91  
 formation professionnelle 83, 90, 94-95, 97  
 Fracture numérique 254-255  
 Frais d'examen 96  
 Fret 227-229, 232, 234  
 Fumeurs passifs 107

## G

Gains 180-182, 184, 331  
 Gaz 15-17, 19-20, 23-24, 28, 30, 32-33, 37-38, 41-42, 119-120  
 Gaz naturel 15-17, 19, 21-24, 26, 28, 41-42  
 Génération de déchets 277-278  
 Génie civile 219  
 Géonomenclature 336  
 Glossaire 326-350  
 Gouvernement 241-242, 244, 246, 249, 251-252, 254  
 Grandes orientations des politiques économiques (GOPE) 139  
 Grippe aviaire 102  
 Grossesse 109  
 Guide de l'utilisateur 7-8  
 Guide pratique d'accès aux statistiques européennes 10-12

## H

Habitants 50-56, 58, 62, 68, 72  
 Haute technologie 243, 248, 252-253, 346  
 Hébergement 236, 238, 336  
 Heures de travail 139, 144-145  
 Homicide, agression 103-104  
 Hors EU-25 194-199, 201, 336  
 Hôtels et établissements similaires 236-238  
 Hôtels et restaurants 119, 210-214, 221, 223, 249

## I

Immigration 53, 75-77, 337, 341  
 Importations 149-150, 158, 160, 163-165, 170-174, 193-206, 306  
 Importations de houille, de pétrole et de gaz naturel 23  
 Importations nettes d'énergie 20, 21, 337  
 Impôts 149-151, 160-161, 163-165, 170, 180, 183, 186, 190, 337  
 Impôts courants sur le revenu et le patrimoine 164, 170, 337, 330, 333  
 Incitations à l'embauche 144-146  
 Indicateurs de cohésion sociale 115  
 Indicateurs structurels 11, 115, 319, 321-322, 343  
 Indice de chiffre d'affaires 219, 222-223  
 Indice de masse corporelle (IMC) 107  
 Indice de production 215-220, 344, 346  
 Indice des prix à la consommation de l'union monétaire (IPCUM) 187  
 Indice des prix à la production 216-218, 337  
 Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) 166, 187-189, 337-339, 347  
 Indices des prix, agriculture 291-294

Industrie 17, 19, 23, 28, 31, 33-35, 151, 156-157, 180-181, 184-185, 209-238, 242, 252  
 Industrie automobile 210-211, 221-226  
 Industrie du caoutchouc et des plastiques 215-216, 219  
 Industrie et construction 215-220  
 Industrie et services 207-238  
 Industrie manufacturière 92-93, 210-216, 219, 249, 338, 355  
 Industries extractives 210-214, 219  
 Inégalité de répartition des revenus 115-116, 338  
 Inflation 166, 187-189, 347  
 Informatique 92-93, 203-204, 206, 221-223, 248, 252, 254-255, 257  
 Ingénierie 92-93, 245  
 Innovation 241-242, 248, 321  
 Inscriptions en équivalent temps plein 97-98  
 Insertion professionnelle des handicapés 144-146  
 Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) 158-159, 342, 346  
 Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) 302  
 Intensité des investissements directs étrangers 175  
 Intensité énergétique 29, 37, 322, 338  
 Intermédiation financière 249  
 Internet 241-242, 254-261  
 Intra-EU-25 200, 338  
 Invalidité 66, 107, 125, 127, 128  
 Investissement 158, 170, 175-179, 189  
 Investissement direct 175-179  
 Investissements directs étrangers (IDE) 175-179, 338, 347

## J

Jeunes de dix-huit ans scolarisés 88  
 Jeunes quittant prématurément l'école 84, 87, 89, 339

## K

Kyoto 15, 227, 270-272, 336

## L

Laeken 115  
 Lait 287, 295-296, 339, 349  
 Lait de vache 295-296  
 Lancements commerciaux de véhicules spatiaux 235  
 Langues étrangères 90-91  
 Large bande 242, 254-256, 259, 261, 339  
 Légumes 290, 295-296  
 Légumes frais 335  
 Libéralisation 24, 221, 227, 261, 263, 341  
 Lien entre les statistiques et les politiques européennes 317-324  
 Lisbonne 11, 84, 94, 96, 101, 131, 132, 149, 209, 241, 249, 269, 319, 321-322  
 Lits d'hôpital 105, 108-110, 337  
 Logement 119-120, 122-125, 127, 339, 342  
 Logements neufs et rénovés 122  
 Logements surpeuplés 123, 339  
 Logements uniques 122-123

**M**

Machines et équipements non compris ailleurs 215-216, 219  
 Machines et matériel de transport 195, 198-199, 202-203  
 Macroéconomie 94, 209, 320  
 Main d'œuvre agricole 286, 288-289  
 Maison jumelée 123  
 Maladie 102-104, 108-109, 125-127  
 Maladie chronique du foie 103-104  
 Maladies professionnelles 111-112  
 Manque d'installations intérieures 122  
 Marchandises 149-152, 154, 156, 158-161, 164, 170, 172, 174, 187, 189, 193-206, 209-210, 216-219, 221-224, 226-230, 232-234  
 Marchandises, manutentionnées dans tous les ports 234  
 Marchandises, transportées par chemin de fer 228-230, 233  
 Marchandises, transportées par route 228-230, 232  
 Marché du travail 129-146  
 Marché du travail régional 309  
 Marché intérieur de l'énergie 15, 24, 28  
 Marchés des capitaux 209  
 Mariage 68-69, 71-72, 340  
 Mariage civil 68  
 Marine 269, 302  
 Maritime 227, 229  
 Matériel de transport 215-216, 219  
 Maternité 125  
 Mathématiques 92-93  
 Matière premières 195, 198-199, 202-203  
 Mauvaises conditions matérielles 115  
 Mauvaises habitudes alimentaires 107  
 Mécanisme de taux de change (MTC) 165, 332  
 Médecins 105, 108-110, 340  
 Médecins praticiens 105, 108-110, 340  
 Ménage(s) 28, 33-35, 38-42, 115-116, 118-127, 158-159, 166, 190, 255-256, 340, 330, 333, 339, 340, 341, 345-346, 350, 355  
 Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages 158-159  
 Ménages sans emploi 115-116, 118, 340  
 Ménages, propriétaires de leur logement 124  
 Ménages, sans charges financières liées aux frais de logement 125  
 Ménages, vivant dans des logements surpeuplés 123  
 Migration et asile 75-80, 309  
 Mobilier, équipements ménagers et maintenance quotidienne 119  
 Mondialisation 151, 193, 215, 227  
 Monnaies nationales 165, 187, 190  
 Mort prématurée 107  
 Mortalité infantile 60, 65-66  
 Mort-nés 72, 340

**N**

NACE (nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne) 33, 156, 180, 184, 186, 210-213, 216-218, 226, 236, 248-249, 259-260, 282, 291-292, 327,

334, 338, 340, 346, 355  
 Naissance 109  
 Naissances 53, 65-66, 68, 72, 348  
 Naissances vivantes 53, 60, 65-66, 68, 72, 340  
 Nations unies 332, 334, 337, 341, 344  
 Niveau de santé 102, 108  
 Niveaux d'étude 83-89, 98  
 Niveaux de prix 151-152, 155-156, 180, 186-190  
 Niveaux des prix comparés 189-190, 321, 331, 340  
 Nombres de ménages et nombres moyens de personnes par ménage privé 122  
 Nomenclature combinée (NC) 193  
 Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) 310, 340, 351-354  
 Norme spéciale de diffusion de données (SDDS) 11, 96-98, 320-321  
 Nucléaire 15-17, 19, 24, 26, 30  
 Nuitées dans des hôtels ou des établissements similaires 237, 340  
 Numérotation, connexion internet 256

**O**

Obésité 105, 107  
 Occupation 243, 246, 249  
 Office européen des brevets (OEB) 252-254, 340  
 Opérateur principal (télécommunications mobiles) 264, 341  
 Opérations en capital 175  
 Optique de la production 150-151  
 Organisation mondiale de la santé (OMS) 103-104, 106-107, 109-110  
 Organisation mondiale du commerce (OMC) 193-194  
 Ovins et caprins 342-343  
 Ozone 269-271

**P**

Pacte de stabilité et de croissance 162, 341  
 Panel communautaire européen des ménages (PCM) 107, 116, 122, 124-125, 347  
 Papier et carton; édition et imprimerie 215-216, 219  
 Parités des pouvoirs d'achat (PPA) 151, 187, 189-190, 341, 344, 347  
 Part de marché, plus grand producteur d'électricité 27  
 Part de marché, télécommunications 263-264  
 Part des femmes parmi les chercheurs 243  
 Part des femmes dans l'enseignement supérieur 92  
 Partenaires commerciaux 198, 202  
 Particuliers utilisant régulièrement l'internet 256  
 Passagers 228-235  
 Passagers, embarqués et débarqués dans tous les ports 234  
 Passifs 170, 175-176, 178  
 Patients 109-110  
 Pauvreté 115-118, 122, 321, 323  
 Pêche 285-286, 302-306, 323, 329, 335, 342, 344  
 Pénuries de main-d'œuvre 94  
 Personnel (R & D) 243-249  
 Personnes âgées 59, 63-64, 125-128, 135, 321, 323, 348

- Personnes employées 209-212, 226  
 Personnes inactives 116, 132, 144-146, 343, 348  
 Personnes tuées dans les accidents de la route 232, 342  
 Personnes, par ménage 122  
 Personnes, vivant dans des ménages sans emploi 118  
 Pesticides 269, 279-281  
 Petites et moyennes entreprises (PME) 209-211, 221, 342  
 Pétrole 15-24, 26, 28-35, 37, 44-45, 216, 229, 323  
 Pétrole brut et produits pétroliers 15-19, 21-23, 28, 30, 32  
 PIB par habitant 49, 151-152, 321, 309-311, 323  
 Places-lits 237-238, 342  
 Pneumonie 103-104  
 Poids 107, 112  
 Poids corporel 107  
 Poids vif des produits de la pêche 342  
 Politique agricole commune (PAC) 279, 285  
 Politique commerciale commune 194  
 Politique commune de la pêche (PCP) 302  
 Politique du marché du travail (PMT) 144-146, 342  
 Politique industrielle 210, 215  
 Politique monétaire 166, 168, 187, 215, 319, 347  
 Politique régionale 309  
 Pollution 269-273, 279, 281-282  
 Pollution de l'air et changements climatiques 270-272  
 Population 47-80, 211, 213, 238, 326, 332, 334, 336, 338, 343  
 Population de l'UE 50-55  
 Population de l'UE par rapport à d'autres régions du monde 55-58  
 Population, accroissement 50, 53, 57-58, 75-76  
 Population, âgée de 65 ans et plus 62-63  
 Population, densité 51-52, 309, 312, 332  
 Population, par classe d'âge 53-54  
 Population, par nationalité, 78  
 Population, partant en vacances 238  
 Porcins 296-297, 342, 343  
 Ports 229  
 Pouvoirs publics, interaction sur internet 258-259  
 Prairies permanentes 290  
 Pratiques agricoles durables 285  
 Précipitations 273-274  
 Préjudice psychologique 111-112  
 Prestations de survivants 125, 127  
 Prestations sociales 115-116, 125-128, 165, 326, 331, 333, 343-344, 346  
 Principaux indicateurs économiques européens (PIEE) 215, 319-321  
 Prises, en régions de pêche 302-304, 329  
 Prix 149-157, 160-161, 166, 168, 180, 187-190, 329  
 Prix à la consommation 43-44, 166, 187-189, 293, 337, 339, 345, 347  
 Prix à la production pour le marché intérieur 215-218  
 Prix à la production, agriculture 291-293, 338  
 Prix agricoles 291, 293  
 Prix de l'énergie 38-45  
 Prix du gaz 38, 41-42  
 Prix, diesel 44-45  
 Prix, essence sans plomb 95 IOR 43-44  
 Prix, télécommunications fixes 264-265  
 Problèmes de santé chroniques 101  
 Procédure concernant les déficits excessifs 162-164  
 Production 149-152, 154, 156, 158, 160-161, 163-165, 186, 209-213, 215-220, 322-323  
 Production agricole, indices des prix et revenu 291-294  
 Production animale 291-292, 343  
 Production d'électricité 22-27  
 Production d'énergie renouvelable 16-17, 19-20  
 Production d'énergie 17-19, 343  
 Production de papier et de carton 297, 299, 301, 341  
 Production économique 151-157  
 Production électrique brute 17, 19, 24-26  
 Production et distribution d'électricité, de gaz, et d'eau et construction 249  
 Production et importation d'énergie 16-22  
 Production végétale 291-292, 343  
 Production végétale et animale 285  
 Productivité de la main-d'œuvre 155-156, 321, 343  
 Produit intérieur brut (PIB) 37, 119, 125-126, 128, 149-156, 158-165, 170, 174-178, 186-187, 189, 249, 250, 252, 321-323, 338, 343-344  
 Produits agricoles 287, 291-292, 295-297  
 Produits alimentaires 119-120, 122  
 Produits alimentaires, boissons et tabac 198-199, 202-203, 215-216, 219, 224  
 Produits chimiques 195, 198-199, 202-203, 215-216, 219  
 Programme de Doha pour le développement (PDD) 193-194  
 Programme Leonard de Vinci 90  
 Programme Socrate 90  
 Projections démographiques 52, 59  
 Propriété des logements 123  
 Protection sociale 125-128, 131-132, 139, 333, 344, 346  
 Puissance, flotte de pêche 302  
 Pyramide démographique 52  
 Pyramide des âges 55
- ## Q
- Qualifications 84, 86, 92, 94
- ## R
- Rapports de qualité 320  
 Ratio élève/enseignant 83-84, 86  
 Recensement, population 50, 53-54, 56, 58  
 Réchauffement de la planète 38, 270-272  
 Recherche 241-242, 245-246, 248-252  
 Recherche et développement (R & D) 150, 209, 215, 241-252, 309-310, 321, 331, 333, 344, 346, 355  
 Recherche et développement, dépenses 249-252, 333  
 Recherche et développement, personnel 243-249  
 Redevances et droits de licence 206  
 Réfugiés 80, 332, 344  
 Régions 307-316  
 Régions de l'Europe 307-316  
 Rémunération des salariés 149-150, 160-161, 165, 170, 333, 334-335, 344, 350  
 Rendements des obligations publiques 166, 168  
 Répartition des revenus 115-116, 161  
 Réseau ISDN 256

Réseau public de distribution d'eau 275, 327  
 Réseaux transeuropéens (RTE) 227  
 Ressources en eau douce 273-274  
 Ressources humaines dans les sciences et les technologies (RHST), 243, 246-249, 345  
 Ressources naturelles 16, 17, 28, 195, 273, 331  
 Retraite 49, 68  
 Retraite anticipée 128, 144-145  
 Revenu 115-118, 122-123, 125-126, 149-150, 158, 160-161, 163-165, 170, 172-174, 180  
 Revenu brut 180, 182, 184  
 Revenu disponible 116-118, 314  
 Revenu disponible des ménages 116  
 Revenu équivalent 116, 332  
 Revenu et conditions de vie 116, 347  
 Revenu mixte 150, 160-161  
 Revenu, agriculture 291-294, 337  
 Revenu, facteurs de production 160-161  
 Risque de pauvreté 116-118, 323, 345  
 Rotation de l'emploi et partage de l'emploi 144-146  
 Routes 228-230, 232

## S

Salaires minimum 180, 183, 345  
 Salaires et coût de la main d'œuvre 180-186  
 Salaires et traitements 160, 180, 186  
 Salariés 138, 327, 331, 333, 342, 344-346  
 Santé 59-60, 66, 99-112, 270-271, 282, 309  
 Santé et protection des consommateurs 101-102, 108  
 Santé publique 101-102, 107, 323  
 Santé, dépenses 108  
 Sciages 297-298, 300, 346  
 Science 92-93  
 Science et technologie 239-266, 309  
 Sciences, mathématiques et informatique 92, 245  
 Secteur des entreprises 244, 246, 249, 251  
 Sécurité au travail 111-112  
 Sécurité d'approvisionnement 15, 285  
 Septième programme-cadre (FP7) 242  
 Service « Presse » d'Eurostat 12  
 Services 22, 28, 33-35, 37, 149-152, 154, 156, 158-161, 164, 170, 172, 174, 180-181, 184-185, 187, 189, 193-194, 203-207, 209-238, 221-223, 327-331, 333, 335, 337-343, 345-350  
 Services à forte concentration de connaissances 243, 248  
 Services aux entreprises et services financiers, 156  
 Services d'assurance 203, 206  
 Services financiers 203-204, 206  
 Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs 203, 206  
 SIDA 102-104  
 SILC (Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie) 116, 122, 124, 347  
 Sixième programme d'action pour l'environnement (PAE) 269  
 Sixième programme-cadre (FP6) 241-242  
 Société de l'information 241-242, 254-265  
 Soins de santé 108-110, 333  
 Soins des patients hospitalisés 109-110  
 Soins médicaux 125  
 Solde des échanges extérieurs de biens et de services 158-160

Solde migratoire 50, 53, 75-77, 346  
 Solde public 162-163, 346  
 Sorties, hôpital 109, 347  
 Stabilité des prix 166, 168, 187, 332  
 Standard de pouvoir d'achat 96-98, 119, 121, 126-127, 151-152, 155-156, 190, 311, 321, 341, 344, 347  
 Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) 116, 122, 124, 347  
 Statistiques conjoncturelles sur les entreprises (SC) 215-216, 334  
 Statistiques structurelles des entreprises (SSE) 209-211, 223, 309, 326, 329, 333, 345, 349  
 Stocks d'investissements directs étrangers 175-176, 178-179, 347  
 Stratégie européenne pour l'emploi (SEE) 94, 131, 144  
 Structure des exploitations agricoles et utilisation des terres 285-290  
 Structure, exploitations agricoles 285  
 Structures des entreprises 210-214  
 Subventions sur les produits 150-151, 161, 335, 343, 344, 347  
 Suicide 102-104, 106  
 Superficie agricole 286, 290, 347  
 Superficie agricole utilisée (SAU) 286, 290  
 Superficie boisée 290  
 Superficie des terres 285, 290  
 Superficie irrigable 280, 347  
 Surcharge pondérale 105, 107, 342  
 Sylviculture 297-301  
 Symboles statistiques 7-8, 357-360  
 Système européen de comptes 119  
 Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) 108, 125, 333, 344, 346  
 Système statistique européen (SSE) 9, 12, 194, 310, 347  
 Systèmes de garde d'enfants 132

## T

Taille 107  
 Taux brut de natalité 72  
 Taux brut d'exploitation 209-210, 215-216, 347  
 Taux d'activité 132  
 Taux d'emploi 131-136, 321, 347  
 Taux d'intérêt à long terme 166, 168, 332  
 Taux de change 151, 163-167, 187, 189-190, 332, 334, 338, 340, 341  
 Taux de change bilatéraux 165  
 Taux de change et taux d'intérêt 165-169  
 Taux de chômage de longue durée 141-142, 321, 329  
 Taux de création des entreprises 213  
 Taux de mortalité standardisés (TMS) 102-106, 348  
 Taux de taxation 38, 180, 184, 348  
 Taux d'intérêt 165-169, 187, 347  
 Taux d'intérêt à court terme 166, 168  
 Taux interbancaires à trois mois 348  
 Technologies de l'information (TI) 241-243, 250, 252, 256, 261-262  
 Technologies de l'information et des communications (TIC) 241-242, 254-260  
 Télécommunications 248, 261-265  
 Télécommunications fixes 263-265

Télécommunications mobiles 261-262, 264  
 Temps partiel 131-132, 138-139  
 Temps plein 138-139, 180-181, 183-185  
 Terres affectées à la culture des céréales 290  
 Terres arables 290  
 Textile et habillement 215-216, 219  
 Tonnage, flotte de pêche 302  
 Total admissible des captures (pêche) 302  
 Tourisme 236-238, 309, 349  
 Toxicomanie 102-104  
 Traité CE 9, 75, 83, 94, 193, 209, 221  
 Traité d'Amsterdam 75, 115, 131, 162, 187-188, 337  
 Traité de Rome 285  
 Traité établissant la Communauté européenne 9, 75, 83, 94, 193, 209, 221  
 Traitement ambulatoire 108  
 Traitement des eaux usées urbaines 273, 275-276, 349  
 Transferts courants 165, 170, 172-174, 327, 333, 344, 349  
 Transferts sociaux 116-118, 158, 165, 321, 323, 333, 343, 349  
 Transformation des combustibles 28  
 Transport 24, 28, 31, 33-35, 43-45, 227-235, 309  
 Transport aérien et maritime 234  
 Transport intérieur de marchandises 228-230  
 Transport intérieur de passagers 228-232  
 Transports et communications 210-214, 221-223, 249  
 Travail des métaux 215-216, 219  
 Travail du bois et fabrication d'articles en bois 215-216, 219, 297-298, 300  
 Travail et son marché — l'emploi 132-139  
 Travail et son marché — le chômage 139-143  
 Travail temporaire 131  
 Tuberculose 102

## U

Union économique et monétaire (UEM) 149, 168, 187-188, 319, 341, 344, 349, 350  
 Union monétaire européenne 149, 168-169, 319, 332  
 Unité de travail par an (UTA) 289, 337, 349  
 Université 90, 94-95  
 Utilisateurs industriels (énergie) 38, 40, 42  
 Utilisation d'internet, lieu 257  
 Utilisation des terres 285-290

## V

Vacances 236-238  
 Vaches laitières 287, 349  
 Valeur ajoutée 150-151, 156-157, 209-212, 215-218, 220, 335, 337, 349, 350  
 Valeur ajoutée brute, industrie agricole 291-292  
 Vergers et vignobles 285  
 Viande 295-297, 340  
 VIH 102  
 Voies navigables intérieures 227-228, 232, 350  
 Voitures 228-231  
 Voitures particulières 228-231, 330  
 Volaille 295, 297, 342, 350

Volet Lingua 90  
 Volume de ventes 215, 224-225, 337

## Z

Zone en cours de conversion 279-280  
 Zone totalement convertie 279-280

# Sélection d'autres publications d'Eurostat

Vous trouverez ci-après quelques informations sur une brève sélection de publications d'Eurostat. Vous pouvez télécharger gratuitement les publications disponibles en format PDF à partir du site web d'Eurostat, à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat>. Vous pouvez commander les versions papier de ces publications auprès d'EU Bookshop, à l'adresse <http://bookshop.europa.eu>. Les versions papier des pocketbooks sont disponibles gratuitement, tandis que les publications plus importantes, de la collection «*Livres statistiques*» (anciennement «*Panorama*»), sont payantes.



## RÉGIONS: ANNUAIRE STATISTIQUE 2006

Langues disponibles: allemand, anglais, français

Format: papier (avec CD-ROM), PDF

ISBN : 92-79-01799-3

ISSN: 1681-9306

Code produit: KS-AF-06-001-FR-C

Prix (HT): 30 EUR

Version actuelle: 2006

L'édition 2006 de cette publication couvre toutes les régions des États membres de l'UE (plus de 250 régions sont identifiées). Les régions sont définies au niveau 2 de la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS 2003). Les chapitres de la publication sont consacrés à la population, au PIB, aux comptes des ménages, au marché du travail, à la productivité du travail, aux statistiques urbaines, aux sciences, aux technologies et à l'innovation, aux statistiques structurelles sur les entreprises, à la santé, aux transports et à l'agriculture. Le chapitre sur la productivité du travail est une nouveauté de l'édition de l'année 2006.

La diversité régionale de l'Europe est mise en évidence par des cartes et des graphiques accompagnés de textes explicatifs. Un CD-ROM contient les séries de données utilisées pour établir les cartes, les versions PDF de chacune des trois éditions linguistiques de l'annuaire et une documentation sur la nomenclature NUTS 2003.



## KEY FIGURES ON EUROPE – STATISTICAL POCKETBOOK 2006

Langues disponibles: anglais

ISBN 92-79-01849-3

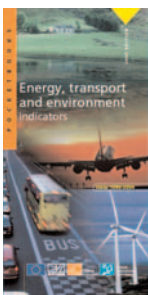
Format: papier, PDF

Code produit: KS-EI-06-001-EN-C

Prix (HT): gratuit

Version actuelle: 2006

Cette publication vise à fournir aux utilisateurs une esquisse globale des données statistiques sur l'évolution économique et sociale de l'Union européenne. Elle couvre essentiellement les données de 1995 à 2005. La présentation suit en grande partie les thèmes statistiques de la base de données de diffusion d'Eurostat. Les données sont généralement fournies pour l'Union européenne, la zone euro et les États membres de l'UE. Lorsqu'elles sont disponibles et appropriées, des données sont également fournies pour les pays candidats, les pays de l'EEE/AELE, le Japon et les États-Unis.



### **ENERGY, TRANSPORT AND ENVIRONMENT INDICATORS, 2006**

*Langues disponibles: anglais*

*Format: PDF, papier*

*ISBN: 92-79-02260-1*

*ISSN: 1725-4566*

*Code produit: KS-DK-06-001-EN-C*

*Prix (HT): gratuit*

*Version actuelle: 2006*

Ce pocketbook comprend un large ensemble de données collectées par Eurostat et l'Agence européenne de l'environnement. L'objectif de cette publication est de fournir une vue globale sur les indicateurs les plus pertinents de l'énergie, des transports et de l'environnement avec une orientation particulière vers le développement durable. La publication présente des données des pays membres de l'Union européenne ainsi que des pays candidats et des pays de l'AELE.



### **STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES, 2006**

*Langues disponibles: allemand, anglais, français*

*Format: papier (avec CD-ROM), PDF*

*ISBN: 92-79-01642-3*

*ISSN: 1725-8670*

*Code produit: KS-EH-06-001-FR-C*

*Prix (HT): 20 EUR*

*Version actuelle: 2006*

Cette publication fournit des informations statistiques sur tous les aspects démographiques importants dans l'UE: croissance de la population, composition, fécondité, mortalité, migrations démographiques internationales, nuptialité, projections et données régionales. Outre des tableaux, elle contient des textes explicatifs, des graphiques et des cartes. La version papier inclut un CD-ROM (allemand/anglais/français).



### **EUROPEAN UNION FOREIGN DIRECT INVESTMENT - YEARBOOK 2006**

*Langues disponibles: anglais*

*Format: papier, PDF*

*ISBN: 92-79-01856-6*

*ISSN: 1605-2935*

*Code produit: KS-BK-06-001*

*Prix (HT): gratuit*

*Version actuelle: 2006*

En tant qu'élément important influant sur les relations internationales, les investissements directs étrangers (IDE) jouent un rôle clé dans le processus de mondialisation. Un investissement international est considéré comme un IDE dès lors que l'investisseur acquiert au moins 10 % du capital de l'entreprise cible. Ce pocketbook présente des données détaillées concernant les IDE de l'UE sur une période récente (essentiellement 1999-2004), et ce tant pour les IDE de l'UE à l'étranger que les IDE réalisés dans l'UE. Il donne un aperçu de la situation de l'UE en termes d'IDE mondiaux et la compare à celle des États-Unis. S'agissant des IDE de l'UE à l'étranger, l'accent est mis en particulier sur ceux effectués dans des pays émergents. Enfin, les chiffres des IDE avec les partenaires principaux sont détaillés selon la branche d'activité économique destinataire des investissements. Les données se rapportent à l'UE dans son ensemble et, dans une moindre mesure, aux États membres.



### EUROPEAN BUSINESS - FACTS AND FIGURES, 2006

Langues disponibles: anglais  
Format: papier (avec CD-ROM), PDF  
ISBN 92-79-03351-4  
Code produit: KS-BW-06-001-EN-C  
Prix (HT): 40 EUR  
Version actuelle: 2006

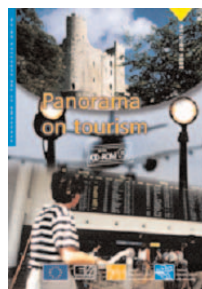
Cette publication offre un tableau complet de la structure, du développement et des caractéristiques des entreprises européennes. Elle présente les statistiques les plus récentes émanant d'une large sélection de sources, décrivant la production et l'emploi, la spécialisation nationale et la distribution régionale, les structures de coûts, la productivité et la rentabilité, l'importance des petites et moyennes entreprises (PME), les caractéristiques de la main-d'œuvre, le commerce extérieur, etc. La publication couvre essentiellement les données de la période 1995 à 2005. Elle est accompagnée d'un CD-ROM qui présente la publication papier dans un format aisément accessible. Le CD-ROM contient également les graphiques et les tableaux extraits de la publication, ainsi que des données complémentaires plus détaillées en format Excel. Il permet d'accéder facilement aux données les plus récentes disponibles sur le site Web d'Eurostat et fournit de nombreuses informations de fond.



### ÉCHANGES COMMERCIAUX INTRA- ET EXTRA-UE – NOMENCLATURE COMBINÉE (DVD) — COMEXT (MENSUEL)

Langues disponibles: édition trilingue en allemand, anglais et français  
Format: DVD mensuel  
ISSN 1017-6594  
Code produit: KS-CK-05-000-3A-Z  
Code d'abonnement: OCDR00  
Prix à l'unité (HT): EUR 40  
Prix de l'abonnement annuel (HT): 210 EUR

Ce DVD est publié mensuellement. Il contient les statistiques des échanges commerciaux des 25 États membres de l'Union européenne, les nomenclatures de produits et de pays, des notes méthodologiques, l'état des données disponibles et un manuel d'utilisation. Il inclut également les données Europroms (statistiques sur le marché et la production en Europe).



### PANORAMA ON TOURISM, 2006

Langues disponibles: anglais  
Format: papier (avec CD-ROM), PDF  
ISBN: 92-79-01522-2  
Code produit: KS-74-06-912-EN-C  
Prix (HT): 20 EUR  
Version actuelle: 2006

Cette publication donne un aperçu du tourisme dans les États membres de l'Union européenne, les pays candidats et les pays de l'AELE. Elle présente essentiellement les tendances récentes, le comportement des Européens en matière de tourisme et les caractéristiques particulières du tourisme dans les pays de l'Union. Sont couvertes la période de 2000 à 2004 et l'année 1995. Cette publication se compose de tableaux et de graphiques illustrant de courtes analyses et inclut un CD-ROM qui contient des tableaux plus détaillés. Le CD-ROM a été publié pendant plusieurs années sous le titre «Statistiques du tourisme – Annuaire».





### FROM FARM TO FORK STATISTICS, 2006

Langues disponibles: anglais  
Format: papier, PDF  
ISBN: 92-79-00429-8  
Code produit: KS-51-05-473-EN-C  
Prix (HT): gratuit  
Version actuelle: 2006

Ce pocketbook fournit au lecteur les informations statistiques sur la façon dont la chaîne alimentaire évolue en Europe. Il résume les données actuellement disponibles dans la banque de données «*Denrées alimentaires: Statistiques de la ferme à la table*» et présente notamment différents indicateurs de chaque étape de la chaîne production-consommation. Sa structure suit l'approche adoptée par la Commission européenne pour la politique de sécurité alimentaire.



### SCIENCE, TECHNOLOGY AND INNOVATION IN EUROPE, 2006

Langues disponibles: anglais  
Format: papier, PDF  
ISBN: 92-79-02577-5  
Code produit: KS-76-06-203-EN-C  
Prix (HT): 25 EUR  
Version actuelle: 2006

Cette publication présente les statistiques sur les performances européennes récentes dans les domaines de la recherche et développement, de l'innovation, des industries de haute technologie et des services basés sur la connaissance. Des indicateurs appropriés et significatifs dans ces domaines sont primordiaux pour l'information du grand public et des décideurs politiques quant à la situation de l'Europe dans l'évolution vers plus de connaissance et de croissance. Cette information est également nécessaire afin de mieux mesurer le développement de l'Europe, en comparaison avec les États-Unis, le Japon, la Chine, la Fédération de Russie et d'autres économies majeures.



### MESURE DES PROGRÈS ACCOMPLIS SUR LA VOIE D'UNE EUROPE PLUS DURABLE, ÉDITION 2005

Langues disponibles: allemand, anglais, français  
Format: papier, PDF  
ISBN 92-894-9768-8  
Code produit: KS-68-05-551-FR-C  
Prix (HT): 30 EUR  
Version actuelle: 2005

Cette publication, qui s'adresse au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques, fournit une première évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de développement durable, lancée par le Conseil européen à Göteborg en 2001. Le rapport se concentre sur les tendances quantitatives, en restreignant l'analyse à l'ensemble des indicateurs de développement durable adoptés par la Commission européenne en février 2005. Il fournit un complément utile à la communication de la Commission sur l'examen de la stratégie de développement durable. Les tendances sont évaluées par rapport aux objectifs politiques, pour informer les lecteurs sur les succès, les compromis, et les échecs dans la réalisation des objectifs convenus. Les données présentées couvrent la période de 1990 à 2005 (ou l'année disponible la plus récente). L'accent est mis sur la visualisation des tendances – les données peuvent être téléchargées des pages web sur les indicateurs de développement durable d'Eurostat (Domaine spécifique «Développement durable» du site web d'Eurostat). Le large éventail des thèmes couverts illustre à la fois les implications pratiques du développement durable pour les citoyens de l'Union Européenne, et la complexité des problèmes en question. Ce rapport devrait contribuer à faire prendre conscience des opportunités et des défis à venir.